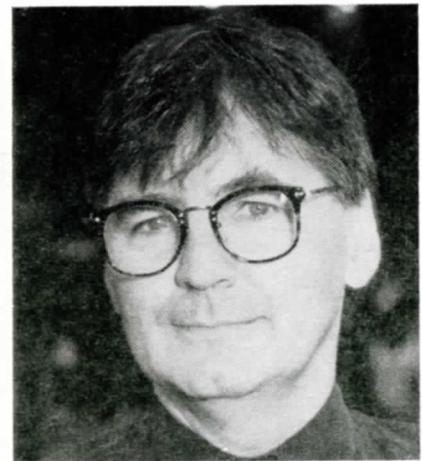


# VOIR DIRE

NUMÉRO 75  
JANVIER-FÉVRIER 1996  
L'EXEMPLAIRE : 4\$

Revue bimestrielle  
publiée en collaboration  
des associations de sourds  
de la province de Québec

## Des honneurs à Paul Bourcier, récipiendaire du Prix d'interprétation «Paul-Leboeuf» 1995



4 novembre 1995



**La semaine <sup>DU</sup> nationale**  
**SOUS TITRAGE**  
À LA TÉLÉVISION FRANCOPHONE

DÉJÀ 20 ANS

**Hommage spécial  
à l'abbé Paul Leboeuf,  
animateur de l'émission  
«Signes-Échanges»**

8 décembre 1995

# JOYEUX NOËL ET MEILLEURS VOEUX 1996

À TOUS LES AMIS DE LA REVUE VOIR DIRE



SOUS-TITRAGE PLUS

félicite l'équipe de la revue

et ses collaborateurs pour le merveilleux travail accompli,  
véritable gage des réussites à venir.

À toute la communauté sourde  
et malentendante, que 1996  
apporte à chacun de petites  
comme de grandes joies.



**SOUS-TITRAGE PLUS:**

*“On a les mots pour le lire”*

1453, Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2  
Tél.: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

## ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc  
éditeur et rédacteur-en-chef

Mireille Caissy  
rédactrice et éditorialiste

Monique Therrien  
correctrice

Anna Sabelli  
infographe

Guylaine Boucher  
abonnement et comptabilité

Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier /  
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette  
photographes

## COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu	Yvon Mantha
Gilles Read	Luc Michaud
François Major	Michel Lelièvre
Jacinthe Auger	Louise Schmidt
Gilles Boucher	Guy Fredette

## COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

## IMPRESSION:

Impritech Enr.

## ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel - 35 \$ 2 ans  
Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

## DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.  
Bibliothèque nationale du Canada.  
No. d'enregistrement: 002565  
ISSN 0826-4503

## Pour informations et abonnements:

**VOIR DIRE**  
65 ouest, de Castelnau, suite 300  
Montréal, Qc H2R 2W3  
Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

# SOMMAIRE

Éditorial.....	4
FMS: Nous sommes les experts de notre propre cause .....	5
Résolutions du XIIe congrès de la FMS.....	6
Message de l'ONU à la FMS.....	7
Sommet québécois de la déficience auditive, dix ans plus tard! ..	8
Service de relais Bell, autre intervention auprès du CRTC.....	8
Nouvelles du 3e Âge-Sourd .....	9
Chronique de la surdi-cécité .....	10
La maison des femmes sourdes de Montréal .....	10
Des nouvelles fraîches du SIVET pour l'année 1996! .....	11
4e Semaine nationale du sous-titrage à la télévision francophone .....	12 et 13
Le CQDA, récipiendaire du prix Réal-Therrien 1995.....	13
Hommage à l'abbé Paul Leboeuf.....	13
Un signe des interprètes: des honneurs à Paul Bourcier ....	14 et 15
L'Association des Sourds du Canada, en bref .....	16
AIM-CROIT: table de concertation.....	17 et 18
Honoré par la Société des Postes .....	19
Un automne animé pour l'Assoc. des Sourds du Haut-Richelieu.	20
Nouvelles du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal.....	21
Centre Notre-Dame-de-Fatima: journée de porte-ouvertes .....	22
Les p'tits moteurs.....	23
La Fondation des Sourds du Québec vous informe .....	24
Décès, naissances, etc.....	25
Pêche hivernale du doré.....	26

## PAGE COUVERTURE :

*Photo du haut :* Dans le cadre de son congrès annuel, lors d'une réception tenue dans le mât du Stade olympique le 4 novembre 1995, l'AQIFLV remettait par l'entremise de l'abbé Paul Leboeuf le prix d'interprétation «Paul-Leboeuf» à Monsieur Paul Bourcier, symbole d'excellence en interprétation.

*Photo du bas :* Le 8 décembre 1995, lors de la Semaine nationale pour le sous-titrage de la télévision francophone, l'abbé Paul Leboeuf a été honoré pour son émission «Signes-échanges», animée depuis plus de 20 ans pour la communauté sourde. Sur la photo: l'abbé Leboeuf reçoit la plaque des mains de André Chevalier, président du CQDA.

## LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat  
Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.**

\*\*\*\*\*

### LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Georges Boucher  
Roland Aubry  
Roland Bolduc  
Jacques Gravel  
Normand Lapalme

Mario Ranger  
Carmen Bolduc  
Georges Mills  
André Weir  
Maurice Baribeau

Raymond St-Pierre  
Jacqueline Lavoie  
Réjeanne Livernois  
Daniel Péladeau  
Jean-Guy Beaulieu

Sylvie Jeansonne  
Fernand Hébert  
André Leboeuf  
Azarias Vézina  
Denis Paquette

Gilles Gravel  
Andrée Boucher  
Maurice Livernois  
Jean-Marc Gravelle  
Guy Fredette



*vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.*

**CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)**  
B.P. 114, Succursale «R»  
Montréal (Québec) H2S 3K6

**LION RÉJEANNE LIVERNOIS**  
PRÉSIDENTE 1995-96





## Où va l'éducation des Sourds ?

Dernièrement, un reportage de l'émission *Enjeux* intitulé « La dure école des Sourds » faisait un bilan pas très reluisant de la situation actuelle dans ce domaine. Il est inutile de faire des dizaines d'études pour constater que l'éducation des Sourds au Québec est un échec monumental. On n'a qu'à regarder les résultats scolaires de nos jeunes sourds et le nombre qui vient grossir les rangs des chômeurs et des assistés sociaux. Lorsqu'un jeune sourd réussit, parce qu'il y en a qui passent au travers, ce n'est jamais « grâce » au système en place mais bien « malgré » toutes ces techniques et philosophies.

Pour un parent, le choix n'est pas facile. Dois-je envoyer mon enfant dans une école spécialisée ? Dois-je l'intégrer à l'école du quartier ? Les choix et les services existants ne sont pas nombreux et ils sont surtout déficients. La nouvelle mode semble être d'intégrer l'enfant sourd en classe régulière avec un interprète en français signé. On se retrouve, alors, devant une situation problématique : il n'y a pas d'interprètes au Québec formés en français signé. Malgré ce fait, les parents et les commissions scolaires demandent ce genre de service. On essaie alors de satisfaire la demande dans la désorganisation la plus totale au détriment, encore une fois, de l'enfant sourd.

Mais quelles sont les solutions ? Est-ce qu'on peut voir se profiler des changements positifs à l'horizon ? Je crois que oui, si nous acceptons d'arrêter de nous regarder le nombril et de tourner les yeux vers ce qui se passe ailleurs. Il y a une très grande peur du changement au Québec, cette peur nous empêche d'essayer de nouvelles expériences qui semblent avoir fait leurs preuves ailleurs. Bien sûr, je reviens encore à l'idée de l'approche bilingue, au risque de me faire dire que je tape toujours sur le même clou. Ça semble fonctionner ailleurs, pourquoi y a-t-il tant de résistances ici ?

Nous vivons, qu'on le veuille ou non, dans une société ouverte sur le monde où les distances n'existent plus. Les Sourds aussi voyagent et ils ont des informations sur ce qui se passe dans d'autres pays. Quand on entend parler de l'expérience bilingue en Suède, même si on n'y a jamais mis les pieds, on ne peut s'empêcher de rêver un peu. Certains diront que, justement, on

y est jamais allé voir de près. Mais les échos qui en arrivent semblent très positifs. Et la raison en est que les Sourds se sont unis aux parents pour développer ce qu'il y a de mieux pour les enfants sourds. Pour que ces derniers puissent avoir une vie productive et enrichissante sans dépendre de l'État ou de la charité publique toute leur vie.

Le but sera toujours le même finalement, donner les outils nécessaires à l'enfant sourd pour qu'il puisse avoir une vie à lui et être heureux. Pour les Sourds adultes aujourd'hui, l'éducation passe par la maîtrise d'une langue signée qui permet d'acquérir d'autres connaissances. Ce n'est qu'une question de logique et nous ne pouvons revenir en arrière à un oralisme pur et dur. Les mérites de la langue des signes sont reconnus partout dans le monde. Elle est reconnue comme langue d'enseignement à plusieurs endroits, dont en Ontario. Pourquoi est-ce si difficile de faire reconnaître la LSQ ici comme langue d'enseignement ?

Les Sourds ont un projet d'école et il n'est peut-être pas parfait ce projet, mais les gens en place, au lieu de le supporter, proclament que ça ne marchera pas et que c'est irréaliste ! Pourquoi ne pas donner une chance au coureur ? Il est certain que les Sourds doivent faire leur part et accepter l'aide de ceux qui croient à ce projet. Ils peuvent le faire sans pour autant en perdre le contrôle et que ça devienne, une fois de plus, une « création » des entendants. Cela doit devenir un projet commun entre les Sourds, les parents, les enseignants et tous les intervenants. Mais ces derniers doivent croire au potentiel des Sourds. Que les parents croient aux possibilités de leur propre enfant sourd à trouver sa voie et à s'épanouir à travers elle. Qu'ils les mettent en contact le plus tôt possible avec des adultes sourds qui leur montreront leur langue et les aideront à se bâtir une identité solide. C'est comme ça que les choses évoluent dans d'autres pays où on a compris les bienfaits de la langue des signes sur le développement intellectuel et affectif des enfants sourds.

Nous arrivons bientôt en l'an 2000. Espérons que nous pourrions voir tous et chacun s'unir vers le même but : le bien-être des enfants sourds et un avenir meilleur plein de possibilités pour les Sourds de tout âge. ■



## Nous sommes les experts de notre propre cause



Liisa KAUPPINEN

Traduction libre de l'éditorial tiré du magazine WFD NEWS de novembre 1995.

Lors de son assemblée générale, tenue en juillet à Vienne en Autriche, la *Fédération mondiale des Sourds* a adopté un plan quadriennal qui s'étalera de 1995 à 1999. De plus, de nouveaux champs d'actions furent ajoutés au programme. Ces champs constituent des défis à relever: éclaircissement des effets de l'implantation cochléaire sur les enfants et amélioration du statut des femmes sourdes. L'assemblée générale a aussi demandé à la Fédération de porter une attention particulière aux besoins des pays du tiers monde.

Le travail de la Fédération est basé sur la coopération globale, l'accroissement des interactions, l'expansion des activités et l'implication dans des intérêts communs. Il est rassurant de constater que plusieurs associations et coopératives de Sourds se sont jointes aux rangs de la fédération, accroissant ainsi les interactions et augmentant la diffusion de l'information et le niveau de compétence.

Par contre, il est malheureux de constater que certains pays choisissent encore d'ignorer leur population sourde. Le développement de projets à l'intérieur de ces pays constitue un déficit de taille. De tels projets viseraient d'abord à dresser des statistiques concernant la situation vécue par les Sourds et la mise sur pied d'actions futures. Mais la réalisation d'un tel projet requiert des chefs de file sourds, la coopération des Nations Unies et de ses organismes spéciaux, des officiels des pays concernés et des organisations internationales.

Plusieurs excellents projets ont été présentés à la fédération en vue de recevoir des fonds. Malheureusement, ces projets n'ont jamais vu le jour puisque la fédération n'est pas en mesure de distribuer des argents. Tout ce que la fédération peut faire, c'est d'exercer des pressions auprès des instances impliquées dans le financement de projets coopératifs afin qu'elles prennent leurs responsabilités et attribuent les fonds nécessaires à la réalisation de projets qui visent l'amélioration des conditions de vie des Sourds.

Cet été, plusieurs sujets intéressants et importants furent discutés lors des multiples congrès qui se sont tenus. Ainsi, une discussion concernant les droits de la personne a permis de constater l'importance de travailler à l'abolition des violations des droits des personnes sourdes, violations que l'on retrouve virtuellement dans presque tous les pays du monde. Le congrès sur l'éducation a mis en évidence le fait que le secteur de l'éducation accepte peu à peu les objectifs concernant l'éducation des personnes sourdes, objectifs qui cadrent bien avec ceux de la fédération. De plus, le souhait d'une meilleure interaction mondiale concernant le développement de l'éducation des personnes sourdes et l'espoir de promouvoir la coopération concernant l'éducation dans les pays où les Sourds sont peu ou pas scolarisés a été clairement émis.

Nous avons aussi appris, lors de ces congrès, que certaines compagnies peu scrupuleuses se servaient de l'émotivité des personnes sourdes et entendant, principalement les parents



Le nouveau conseil d'administration de la *Fédération mondiale des Sourds*. De gauche à droite: Liisa Kauppinen, présidente, Lars Ake Wikström, vice-président, Roslyn Rosan, Eichi Takade, Antonio Campos de Abreu, Armando Giurenna, Feliciano Sola Limia, Aager Bergman, Valery Korablinov et Len Mitchell.

d'enfants sourds, afin de leur vendre des équipements et innovations technologiques qui «redonneraient l'ouïe aux Sourds».

Concernant les parents d'enfants sourds, la cinquième réunion de la fédération des associations de parents d'enfants sourds a nettement mis de l'avant l'importance de la coopération entre associations de parents d'enfants sourds et associations d'adultes sourds. Ce point concernant la coopération, pour le plus grand bien des enfants sourds, devrait être pris en considération par tous les organismes nationaux de Sourds.

En plus du travail régulier des quatre prochaines années, la fédération a beaucoup de pain sur la planche. Plusieurs documents internationaux sont disponibles pour nous aider dans notre travail, tant à la fédération qu'aux organismes de chaque pays. Ces documents sont: l'accord international des droits de la personne, les normes de l'ONU concernant l'égalité des chances des personnes handicapées et la déclaration de Salamanca et grille d'action concernant les besoins éducationnels spéciaux.

Mais plus que tout, les ressources qui génèrent des activités efficaces sont puisées à l'intérieur de chacun de nous et émergent de nos expériences personnelles à titre de Sourd. Nous seuls possédons l'expérience et la connaissance de ce qui améliore notre vie. Ce qui est bon pour nous est aussi bon pour les autres. ■

### Parents d'enfants sourds

#### Une meilleure coopération est nécessaire

Le forum des parents d'enfants sourds, qui s'est tenu en même temps que le XII<sup>e</sup> congrès de la *Fédération mondiale des Sourds* (FMS), a permis de soulever l'inquiétude qui jaillit face au manque de collaboration entre les associations de parents d'enfants sourds et les associations d'adultes sourds. Même si dans certains pays, il existe une excellente coopération entre ces deux types d'associations, et par le fait même avec la FMS, il en reste plusieurs où n'existe même pas d'association de parents d'enfants sourds ou si elles existent, elles rejettent les buts fixés par les associations de Sourds.

Le manque de coopération entre les deux types d'association peut mener à une situation chaotique minant le travail fait pour les Sourds. C'est pourquoi, les participants au forum ont demandé à la FMS de mettre sur pied un groupe de travail visant l'amélioration de la coopération entre les associations de parents d'enfants sourds et les organisations de personnes sourdes.



**Hommage à Paul Bourcier, récipiendaire  
du deuxième prix d'interprétation Paul-Leboeuf,  
samedi le 4 novembre 1995,  
de la part des membres du Conseil d'administration du  
Centre québécois de la déficience auditive (CQDA).**

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)  
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)  
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

André Chevalier  
président

## Résolution du XII<sup>e</sup> congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds

Le XII<sup>e</sup> congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds s'est tenu à Vienne en Autriche, du 10 au 15 juillet dernier et avait pour thème «Vers les droits de la personne». Plus de 2 000 participants y assistaient, dont des Sourds provenant de quatre-vingt-dix-sept pays qui ont déposé deux cents documents et sujets de discussions concernant les personnes sourdes. Suite au travail des commissions scientifiques, le congrès a présenté les résolutions suivantes:

Les droits des personnes sourdes ne sont respectés que dans peu de pays et ce modestement. Dans les domaines de l'éducation et de la médecine, les Sourds sont considérés comme déficients. L'objectif a toujours été de faire en sorte qu'une personne sourde devienne semblable une entendante. Ceci a amené des «solutions» comme interdire l'utilisation de la langue signée en éducation et lors d'autres interactions entre Sourds. Ce type d'exemple illustre bien pourquoi la charte des droits de la personne ne peut s'appliquer aux Sourds puisque cette dernière reconnaît que chaque humain, à la naissance, doit être vu comme une possibilité et non un problème.

Partout au monde les Sourds ont fait la preuve que le langage signé, la culture sourde, les arts et traditions de la communauté sourde et les solutions administratives apportées par les Sourds constituent les ressources, la base du développement normal du langage, l'accès à l'information, le développement social et émotif équilibré et le contrôle de l'environnement de tout enfant sourd.

Chaque paragraphe, chaque phrase de la convention internationale des droits de la personne et autres documents légaux s'appliquent aussi aux Sourds. Les articles sur le droit de prendre des décisions soi-même, de participer à la vie sociale, culturelle, économique et politique tout comme l'accès à l'information et aux services, tout comme la plupart des articles de la convention, présupposent que les gouvernements reconnaissent les langues des signes et leur donne un statut légal, ce qui assurerait aux Sourds une

égalité face aux droits humains et civils.

À ce jour, seuls douze pays ont reconnu officiellement la langue des signes. Outre la déclaration internationale des droits de la personne, il existe aussi aux Nations Unies un règlement sur l'égalité des opportunités pour les personnes handicapées et la déclaration de Salamanca sur l'action concernant les besoins spéciaux en éducation, à l'intérieur desquels la langue des signes et les solutions de fonctionnement pour personnes sourdes, qui mènent aux opportunités égales, sont clairement inscrites. Avec l'aide de ces documents, les organismes, en coopération avec les autorités et les politiciens, peuvent promouvoir les droits humains des personnes sourdes. La responsabilité de la réalisation des propositions inscrites dans ces documents est la responsabilité de chacun.

### Le congrès voudrait attirer l'attention de chacun sur les points suivants:

- 80 % des personnes sourdes de la terre ne reçoivent aucune éducation de base. Cette situation est particulièrement difficile dans les pays en voie de développement. Recevoir une éducation est le premier droit humain. Nous devrions tous unir nos efforts afin d'assurer aux Sourds des pays en voie de développement une éducation de base ainsi que des cours pour adultes. Lors du congrès, il n'y eu aucun argument concernant la meilleure méthode de communication, la langue des signes ou autre, les discussions se sont plutôt concentrées sur les méthodes à suivre afin d'offrir une meilleure éducation bilingue et multilingue aux enfants sourds. Cette information devrait être distribuée à l'échelle mondiale.
- Le congrès ne recommande pas l'implantation cochléaire chez les enfants sourds puisque cette opération n'améliore pas l'acquisition du langage et peut entraver le développement émotif, psychologique et physique de l'enfant. Au contraire, il supporte le développement global de l'enfant par le biais du langage des signes et de

d'autres méthodes linguistiques appropriées.

- Les parents des enfants sourds ont besoin de tout le support qu'ils peuvent recevoir afin que leurs enfants acquièrent les habiletés nécessaires pour communiquer naturellement en langage signée avec les autres membres de la famille. La société de devrait pas traiter les enfants de manière à entraver leur développement naturel.
- Comblent le manque d'interprètes en langue des signes et améliorer leur formation sont d'une importance capitale pour ce qu'il y a trait à la prévention de l'isolement des personnes sourdes, à l'égalité et la pleine participation de tous les membres de la société.
- Le besoin de professionnels sourds se fait aussi sentir dans certains secteurs des services. Par exemple pour ce qui a trait aux enseignants ou aux travailleurs en santé mentale. Il est primordial que les Sourds puissent avoir des services dans leur propre langue.
- Les aînés sourds ayant des facultés de communication réduites, ainsi que les autres personnes qui ont besoin de support spécial, devraient être prises en considération et recevoir, dans tous les pays, les services auxquels ils ont droit selon la charte des droits de la personne. Les services à l'intérieur de la communauté sourde devraient aussi être à la disposition des Sourds-Aveugles et des Sourds victimes du syndrome de Usher. Leur participation aux activités, à la formation et aux interactions sociales devrait leur être assurée.
- Le chômage sévit chez les Sourds de tous les pays. Leur droit à une indépendance et à du travail devrait s'inscrire dans la création de programmes de recherche d'emploi.
- Les méthodes modernes de communication écrite et de communication par signes devraient être mises de l'avant lorsque de nouveaux services sont mis sur pied à l'intention des personnes sourdes. Ceci s'applique aussi à l'éducation des Sourds et dans l'élargissement des possibilités d'implication des personnes sourdes.
- Le congrès met l'emphase sur l'importance de promouvoir l'égalité des chances pour tous les groupes de Sourds. Les activités de promotion de l'égalité des femmes sourdes devraient aussi être prises en considération dans toutes les propositions mentionnées plus haut, ainsi que dans les programmes touchant les différentes sphères de la vie.
- L'amélioration des droits des personnes sourdes dans les pays en voie de développement est notre première priorité.

Grâce aux valeurs de la cultures sourde, les droits de la personne et le désir d'unir nos ressources afin de former une base d'intervention, nous pouvons construire un avenir meilleur pour toutes les personnes sourdes du monde. ■



La cérémonie d'ouverture attire tous les regards. Plus de 2 000 personnes ont participé au congrès.



(suite et fin)

## Message du secrétaire-général de l'ONU au XII<sup>e</sup> congrès mondial de la *Fédération mondiale des Sourds* qui recommande le droit d'utiliser les langues signées comme mode de communication



**Boutros Boutros GHALI**  
Secrétaire général des Nations Unies  
Traduction libre

Les dernières décennies ont été témoins d'une montée de la conscientisation et de l'approbation internationale concernant les personnes handicapées. Comme résultat, la communauté internationale, à travers son assemblée générale, a adopté le *Programme mondial d'action concernant les personnes handicapées*, offrant une solide politique d'encadrement basée sur les droits de la personne. Les *Normes concernant l'égalité des opportunités des personnes handicapées* ont mis en place des règles globales, accompagnées de mécanismes de contrôle efficaces. Et la *Stratégie à long terme concernant le handicap* a établi des buts réalistes et atteignables.

Ces trois politiques interreliées reflètent l'avancement des programmes et l'établissement de normes concernant les handicapés. Bien que chacune vise un but spécifique, ensemble elles constituent la création d'une politique efficace et la concrétisation tangible de beaucoup de travail.

Je salue les participants au douzième congrès de la *Fédération mondiale des Sourds* et je les enjoins à travailler à partir des principes développés par les Nations Unies durant la décennie de la personne handicapée, principes qui accordent aux personnes sourdes le droit d'utiliser la langue des signes comme mode de communication et qui reconnaît les besoins de communication spéciaux des Sourds-Aveugles.

Le vitesse de croisière atteinte, suite aux multiples conférences mondiales, doit être conservée. Le processus mis de l'avant par ces conférences servira à mettre le handicap au premier plan national et international et à le situer dans un contexte de développement humain normal, donc d'intérêt général.

Cette année, l'ONU célèbre son cinquantième anniversaire. Le moment est bien choisi pour étendre les droits de la personne à un niveau international. Le douzième congrès de la FMS devrait revoir de manière critique les gains de la communauté sourde et en tirer des leçons. Et, en travaillant sur des bases revues et corrigées, le congrès devrait indiquer les prochaines actions à entreprendre afin d'atteindre le but ultime qu'est «La société pour tous», une société mondiale où les personnes handicapées feront intégralement et naturellement partie de chaque communauté.

Cette conférence peut nous amener, par notre volonté de travailler ensemble, par le partage de nos ressources, de nos technologies, de nos expériences et de nos connaissances, à faire nettement et même dramatiquement progresser le message historique mis de l'avant par l'année internationale des personnes handicapées. ■

## PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux  
Claudette Hogue — Yves Potvin  
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2  
Montréal, (Québec) H2J 2X1  
Tél.: (514) 597-2222  
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE



## Nous sommes au service de tous nos clients.

Vous souffrez d'une déficience auditive ou visuelle ?  
Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.

Nous vous fournissons les renseignements désirés.

Les clients utilisant un appareil de télécommunication pour personnes malentendantes (ATS) peuvent communiquer avec Hydro-Québec en composant les numéros suivants :

**Appels de Montréal et des environs**  
**385-8940**  
**ailleurs au Québec**  
**1 800 361-1297**

*Nous pourrions vous aider à lire votre facture.*

*Vous avez de la difficulté à lire ou vous éprouvez des troubles de la vue ?  
Vous pouvez compter sur l'aide du personnel des services à la clientèle d'Hydro-Québec pour lire votre facture d'électricité.*

**Le numéro de téléphone est inscrit sur votre facture.**



Hydro-Québec

*Février 1996: Le Sommet québécois sur la déficience auditive, déjà 10 ans !*





## Le Sommet québécois de la déficience auditive... dix ans plus tard !

Par **Yvon MANTHA**, directeur général du CQDA

Février 1996 marquera le dixième anniversaire du *Sommet québécois de la déficience auditive*. Dix ans déjà ! Que de chemin parcouru depuis cet événement. La tenue du sommet était, aux dires des décideurs, l'événement du siècle pour les handicapés auditifs québécois. Ce sommet a attiré plus de 700 personnes, pour la plupart sourdes et malentendantes, provenant de toutes les régions du Québec.

L'on se souviendra que la tenue de ce rassemblement avait nécessité une préparation colossale, un financement faramineux (plus de 200 000 \$), beaucoup d'énergie et le recours à plusieurs personnes. En se rappelant 1986, beaucoup d'entre nous seront remplis de tristesse et de nostalgie, se remémorant les heures de préparation de cet événement d'envergure, sa réussite et la satisfaction du devoir accompli.

En plus des conférences publiques, le sommet a offert des ateliers qui ont donné l'occasion de réfléchir et de s'exprimer sur huit thèmes concernant l'intégration des personnes vivant avec une déficience auditive. Ces thèmes étaient: les services éducatifs, le travail, les communications, l'adaptation-réadaptation, la culture, les loisirs et la vie associative, la prévention - le diagnostic - le traitement, et le soutien aux familles.

Au lendemain du sommet, le comité organisateur, avant de se dissoudre, confiait au *Centre québécois de la déficience auditive*, le mandat de publier les «Actes du sommet» et d'en assurer le suivi. Toutes les étapes élaborées par le comité organisateur ont été scrupuleusement respectées selon l'échéancier.

Malgré des recommandations pertinentes, issues du premier sommet de 1986, transmises à onze ministères, seul celui des Communications du Québec a pris quelques engagements concrets. Suite au sommet, les personnes sourdes et malentendantes ont réitéré les mêmes demandes durant la *Décennie des personnes handicapées*, décennie proclamée par les Nations Unies et tenue de 1981 à 1991. Dix ans plus tard, les priorités des personnes sourdes et malentendants sont les mêmes à quelques exceptions près.

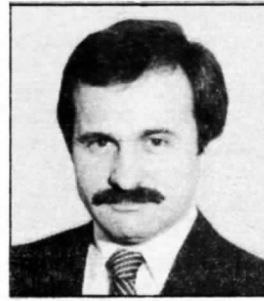
Malgré tout, nous sommes persuadés qu'il y a eu un progrès tangible dans l'évolution des différents dossiers traités au cours des dix dernières années. Le CQDA espère pouvoir souligner le dixième anniversaire du sommet en coordonnant une activité spéciale réunissant les associations et organismes membres, activité qui permettra de revoir les principales recommandations. Dix ans plus tard, il demeure essentiel de continuer à stimuler l'intérêt de la population et des gouvernements à la cause des Sourds et des Malentendants, tel que stipulé lors du sommet de 1986 dans l'énoncé suivant: «Les personnes sourdes et malentendants sont un potentiel humain important: apprenez à connaître leur différence et respectez-la en toute égalité; arrêtez de limiter ces personnes dans le développement de leur capacité d'apprendre, de s'épanouir, de travailler, de participer aux activités de leur choix.» ■

### Le Biodôme de Montréal, accessible aux Sourds et Malentendants

La Ville de Montréal offre aux Sourds et Malentendants qui désirent visiter le Biodôme, les services d'une personne maîtrisant la LSQ. Pour avoir accès à ce service, vous devez contacter Mme Manon Curadeau, responsable des visiteurs handicapés, au **(514) 868-3198** (voix).

À partir de janvier 1996, une ligne téléphonique ATS sera mise à la disposition des personnes sourdes et malentendantes. Un répondeur facilitera aussi l'accès à l'information. Le numéro à composer est le **(514) 868-3006** ATS. ■

## Service de relais Bell, autre intervention du CQDA auprès du CRTC



**Yvon MANTHA**, directeur général du CQDA avec la collaboration de **Jean-Guy BEAULIEU**

Inauguré au Québec et en Ontario en juin 1987, le Service de relais Bell (SRB) a connu une progression constante de son achalandage, pour atteindre actuellement 135 000 appels par mois, faisant ainsi la preuve qu'il répond à un besoin essentiel.

Le 21 août dernier, Bell Canada déposait auprès du *Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes* (CRTC) une requête de hausse tarifaire de quatorze sous par mois, hausse facturée à tous les abonnés et destinée à financer le service de relais. La hausse de tarifs servirait à combler le déficit et à mettre à jour l'équipement de Bell.

Suite à cette demande, le *Centre québécois de la déficience auditive* (CQDA) tenait à faire le point sur cette hausse ainsi que sur la prestation de ce service et proposer des recommandations en vue de hausser la qualité du service afin qu'il réponde mieux aux besoins des personnes qui utilisent des téléphones de type ATS.

Les résultats d'une enquête, effectuée en octobre et novembre derniers par le CQDA auprès des utilisateurs du service, tendent à démontrer que le taux de satisfaction des usagers n'a guère augmenté depuis quelques années pour ne pas dire régresser.

Suite à ce sondage, le CQDA a déposé les quelques recommandations suivantes au CRTC:

- Qu'un numéro spécial du type 511 ou 611 soit attribué aux clients entendants qui souhaitent utiliser le SRB.
- Qu'une campagne nationale de promotion soit effectuée à la grandeur du Canada afin de sensibiliser les gens d'affaires, les entreprises et les professionnels.
- Que tous les centres de relais disposent de technologies identiques et offrent des services de qualité égale sur tout le territoire desservi par Bell.
- Qu'un comité avisier formé d'usagers représentant toutes les catégories de clients du SRB soit constitué. Que ce comité, composé de bénévoles recrutés par le CQDA, se réunisse quatre fois l'an et qu'il soit mis au courant du résultat des enquêtes effectués par Bell.
- Que tous les usagers du SRB puissent obtenir l'aide d'un téléphoniste à l'intérieur dans un délai n'excédant pas une minute. Qu'il n'y ait aucune limite de temps d'appel ni limite de nombre d'appel par utilisation du service.
- Que les revenus générés par la hausse tarifaire de Bell servent uniquement au recouvrement des frais afférents au maintien et l'amélioration du SRB.
- Que des sommes soient consacrées à la recherche et au développement de technologies qui permettront éventuellement aux personnes sourdes et malentendantes de bénéficier du même accès que les autres aux communications téléphoniques: appareils adaptés en vente ou location, utilisation de boîtes vocales, ATS publics en nombre suffisant, téléphones cellulaires, accessibilité aux nouveaux produits de Bell. ■

Huguette Caron



**Interprète gestuelle**

Tél.: **(514) 227-5177**

Tél.: **(514) 765-0823**

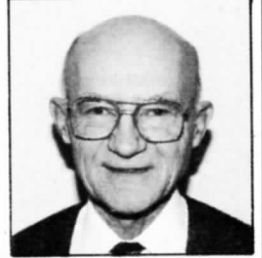


# Nouvelles du 3<sup>e</sup> Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



Fernand PAQUET



L'équipe de gestion du Manoir Cartierville et du C.J.R.M. poursuivent leurs démarches de recherche d'un territoire ayant des besoins en Centre de jour.

Outre ces interventions d'ordre administratives, la vie se poursuit au C.J.R.M. par exemple, la cuisine collective, la natation, les activités manuelles sont des moments convoités par les personnes âgées sourdes. Les photos qui suivent vous démontrent d'autres projets des usagers et du personnel. ■



La décoration de citrouilles fait par un groupe d'usagers à la veille de la fête de l'Halloween. Photos: MANOIR CARTIERVILLE



Les élections du Regroupement des usagers du C.J.R.M. ont permis de constituer un nouvel exécutif: Mmes Rita Lévesque, Marie-Claire Limoges, Irène Rhodes, Colombe Fredette et Simone Lachance.



Trois dévoués bénévoles vous offrent le calendrier du C.J.R.M. au coût de 2,00 \$. Procurez-vous le vôtre, ils s'envolent rapidement.



Reconnaissez-vous ces lutins? En fait, voici l'équipe d'intervenants du C.J.R.M. (haut en bas): Manon Vinet, Donald Campeau, Sylvie Pétrin, Marie-France Noël, Jacinthe Auger, Louis Boivin, Agathe Boisvert.

Nous souhaitons une année de prospérité, de joie et de santé à l'ensemble de la communauté sourde.



Nous avons la chance de recevoir le vrai Père Noël au dîner de Noël du 21 décembre 1995: Merci, M. Rock «Noël» Albert Fréchette.

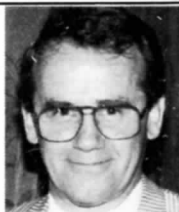


## Margarita Dynasty

Si vous souhaitez visiter l'île de Margarita au Venezuela, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions et de vous aider à faire de vos vacances un souvenir inoubliable. Nos prix sont imbattables.

Pour plus d'informations touristiques sur l'île de Margarita, veuillez contacter A. Vézina aux numéros suivants :

(514) 323-9437 ATS / (514) 728-2828 voix, demandez Solange  
(514) 323-6057 télécopieur





# Chronique

## sur la surdi-cécité



Pierre MALLETT, éducateur

### Programme surdi-cécité à l'Institut des Sourds de Charlebourg

Savez-vous qu'il existe un service d'accompagnement pour les personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif? Lorsqu'elle en fait la demande, une personne ayant des problèmes visuels et auditifs peut avoir de l'aide d'un accompagnateur. Ce dernier est un agent d'information et de communication qui peut transmettre les renseignements échangés entre la personne qui a une surdi-cécité et le médecin, la caissière, etc. De plus, l'accompagnateur peut expliquer ce qui se passe ou décrire la situation pour la personne souffrant d'un handicap visuel et auditif.

L'accompagnateur peut aussi guider la personne lorsqu'elle doit aller à un endroit et qu'elle est incapable d'y aller seule.

L'accompagnateur est aussi un support à l'intégration mais, dans tous les cas, il ne peut être un interprète.

Il revient à la personne qui fait la demande de trouver elle-même son accompagnateur. Si vous êtes intéressé à bénéficier du programme de surdi-cécité, vous devez en faire la demande au centre de réadaptation le plus près de chez vous et remplir les condition d'éligibilité.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements aux numéros suivants:

IRD, programme surdi-cécité (514) 284-2581  
 Institut des Sourds de Charlebourg (418) 623-9801 (voix) / (418) 623-7377 ATS ■

### La Maison des femmes sourdes de Montréal



Louise DE SERRES, responsable et Louise FAUCHER (traduction en LSQ)

Depuis le début du projet de développement de l'employabilité (PDE), nous avons eu beaucoup de travail et reçu plusieurs formations très enrichissantes.

Dernièrement, nous avons été reçues par des intervenantes d'un centre de femmes qui nous ont expliqué le fonctionnement de leur centre. Cette rencontre fut pour nous très captivante.

Nous avons aussi invité quelques femmes sourdes à participer à un atelier intitulé «La Loi sur les normes du travail». Les personnes présentes ont échangé leurs expériences communes et ces échanges furent des plus enrichissants. Malheureusement, les femmes qui ne travaillent pas ou qui travaillaient le soir n'étaient pas disponibles pour assister à cette rencontre. Nous promettons de préparer d'autres activités qui auront lieu le soir ou les fins de semaine afin de rejoindre une plus grande clientèle.

Nous lançons maintenant un appel à toutes les femmes sourdes intéressées à se joindre au groupe d'intervenantes afin qu'elles nous fassent part de leur intérêt. N'hésitez pas à nous téléphoner au (514) 286-3757 et nous fixerons un rendez-vous.

Pour la nouvelle année, nous avons grandement besoin de bénévoles qui connaissent la LSQ. Bienvenue à toutes les femmes.

Joyeuse Saint-Valentin à toutes et à tous! ■

### Charte des droits et libertés de la personne, il y a déjà vingt ans...

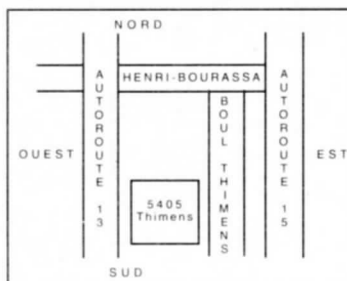
À l'occasion du vingtième anniversaire de l'adoption de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec, nous voulons vous rappeler un extrait historique. Le 29 octobre 1974, lors du dépôt en première lecture du *Projet de loi 50*, projet adopté le 27 juin 1975 sous le nom de *Charte des droits et libertés de la personne*, le ministre de la Justice de l'époque, M. Jérôme Choquette, s'adressait à l'Assemblée nationale en ces termes-ci: «Le but de la Charte (...) est d'affirmer solennellement les libertés et droits fondamentaux de la personne afin que ceux-ci soient garantis par la volonté collective et mieux protégés contre toute violation. En fait, la Charte vise à régler les rapports entre les citoyens en fonction de la dignité humaine et à déterminer les droits et facultés dont l'ensemble est nécessaire à l'épanouissement de la personnalité de chaque être humain». ■

# TÉLÉCOM A.S. inc.

## BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS

MAINTENANT,  
NOUS SOMMES  
UN DISTRIBUTEUR  
DES AIDES  
DE SUPPLÉANCE  
À L'AUDITION  
ACCREDITÉS  
ET AUTORISÉS  
PAR LA R.A.M.Q.

(RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC)



- ◆ VENTE
- ◆ RÉPARATION
- ◆ INTERPRÈTE GESTUEL

5405, THIMENS  
VILLE ST-LAURENT (QUÉBEC) H4R 2H4  
TÉL.: (514) 332-0000  
ATS: (514) 332-6389  
FAX: (514) 745-9000





## Des nouvelles fraîches du Sivet pour l'année 1996!

Par **Ginette LEFEBVRE**, coordonnatrice

Plus de cent personnes ont participé à l'assemblée générale du Sivet qui s'est tenue le 25 novembre dernier dans un climat de collaboration et qui a amené toutes sortes de propositions constructives pour faire avancer le dossier des services d'interprétation.

La période de questions a permis de faire connaître au SIVET les préoccupations de sa clientèle et, en même temps, de fournir des explications et des réponses aux interrogations légitimes des participants.

**La qualité des services:** Plusieurs ont exprimé leur satisfaction face à la qualité des services. Pour ce qui concerne les plaintes, les gens ont encore de la difficulté à savoir comment les exprimer. Il est suggéré que les gens s'impliquent dans le comité des usagers du SIVET et qu'une boîte de plainte soit installée au bureau, boîte qui servirait à recueillir les suggestions, les commentaires et même les questions des utilisateurs du SIVET.

**Services non assurés:** Certains services offerts en médecine alternative ou non reconnus par la médecine officielle ne sont pas assurés actuellement. On note, entre autres, que les usagers souhaiteraient que les consultations en chiropratie soient assurés. Ce dossier sera étudié en cours d'année par le conseil d'administration.

**Délais pour faire une demande de service:** L'on demande que les clients n'effectuent pas de réservation d'interprète plus d'un mois à l'avance. De telles demandes ont, par le passé, amené beaucoup de cas d'annulation de rendez-vous suite à l'oubli de la part de l'utilisateur et aussi parce qu'il est difficile de retenir les services d'un interprète plus d'un mois à l'avance.

**Communications téléphoniques:** Le SIVET reçoit ou place plus de 16 000 appels téléphoniques par année. Ceci représente un très grand volume d'appels pour le personnel. L'on comprendra que l'on ne puisse consacrer beaucoup de temps à chaque appel.

**Problèmes interrégionaux:** Certains clients déménagent et se retrouvent alors hors des régions couvertes par le SIVET. Il leur est parfois difficile d'obtenir le même type de service qu'ils avaient auparavant compte tenu que certains services régionaux ont des politiques restrictives et que leurs services ne sont pas encore offerts hors de leur territoire. Tous souhaitent qu'il y ait meilleure collaboration et concertation entre les services régionaux et le SIVET s'engage à y travailler fort.

### LE TRAVAIL D'INTERPRÈTE, UNE PRÉSENTATION RÉUSSIE!

À la demande du SIVET, Mme Danielle-Claude Bélanger et sa collègue Mme Suzanne Villeneuve, toutes deux de l'AQIFLV, ont, dans la deuxième partie de l'assemblée générale, fait une présentation sur le travail mental de l'interprète. Cette présentation, très appréciée par les clients sourds et entendants, était interprétée en LSQ par Mme Villeneuve. Toutes les personnes présentes étaient d'accord pour dire que cette présentation devrait être faite en différents lieux afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes possible. Donc, si des organismes sont intéressés à offrir cette présentation à leurs membres, ils n'ont qu'à communiquer avec le SIVET.

### LE FINANCEMENT PROVENANT DE L'OPHQ, ASSURÉ POUR AU MOINS UNE AUTRE ANNÉE!

Nous avons reçu une lettre de M. Denis Lazure, conseiller au Premier Ministre pour le dossier des personnes handicapées ainsi qu'une déclaration de M. Roger Filion, président-directeur général par intérim de l'OPHQ, confirmant que l'Office maintiendra son soutien financier aux organismes de services d'interprétation de la province tant que cette responsabilité n'incombera pas en bonne et due forme à un autre organisme ou que le mode de financement à long terme soit fixé.

Nous avons bien besoin de cette assurance de financement pour maintenir à court terme les services d'interprétation. Mais il faudra être vigilant face au transfert surtout concernant la manière dont il sera effectué ainsi qu'au budget qui seront alloués et peut-être diminué à la faveur de ces changements. Soyons positifs et parions qu'il est impossible que la clientèle sourde ne vive les mêmes problèmes, arrêts de service, complications bureaucratiques et gaspillage de temps et d'argent lors du transfert des aides techniques de l'OPHQ à la RAMQ... Pour éviter de tels problèmes, il faut y voir dès maintenant et suivre le dossier de près! Nous aurons encore besoin du soutien de toute la communauté pour cette deuxième manche!

### DES SERVICES POUR LA CLIENTÈLE DES LAURENTIDES

Cette fois, ça y est! À compter du premier janvier 1996, des services d'interprétations seront disponibles dans les Laurentides. Le SIVLAU, qui a été créé pour voir à l'implantation de ces services, a conclu une entente avec le SIVET qui sera chargé de donner les services.

L'on peut s'inscrire à différents endroits soit: l'OPHQ de Saint-Jérôme ou au Centre de réadaptation du bouclier à Saint-Jérôme, au SIVLAU, à l'APPAL et directement au SIVET. Tous ces endroits sont en mesure d'inscrire les personnes intéressées. De plus, un numéro de téléphone sans frais est disponible uniquement aux clients sourds pour qui le SIVET est interurbain. Ils peuvent téléphoner par ATS au numéro 1-800-853-1212.

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SIVET 1995-1996

Pour le groupe des Sourds gestuels

- Jacques Raymond, président
- Gilles Gravel, administrateur
- Arthur LeBlanc, administrateur
- Jean-Luc Leblanc, administrateur
- Suzanne Murphy, administratrice

Pour le groupe de personnes sourdes oralistes

- Léon Bossé, vice-président
- Gilles Lauzon, administrateur

Pour le groupe de parents d'enfants sourds

- Suzanne Cyr

Représentants du réseau de la santé

- Pierre-Paul Lachapelle de l'IRD, secrétaire
- Line Blackburn du CLSC Villeray, administratrice
- Kiki Papaconstantinou du Centre Mackay, administratrice

Représentante des interprètes

- Monique Rocheleau de l'AQIFLV

À tous et toutes, une excellente année 1996! ■

## Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1  
Tél.: (514) 669-8097 (ATS) / Télécopieur: 687-2529



### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-96

Présidente:  
Vice-président:  
Secrétaire:  
Trésorier:  
Directeur des membres:

Denise Martin  
Alain Cadieux  
Louise De Serres  
Guy Mascolo  
Guy Dubé

Directeur des loisirs:  
Directeur de la L.S.Q.:  
Directeur de promotion:  
Directeur:

Denis Harrison  
Johanne St-Gelais  
Denis Henry  
Sylvain Goyer

## 4<sup>e</sup> semaine nationale du sous-titrage à la télévision francophone

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Après avoir été reportée à deux reprises pour une raison ou une autre, la 4<sup>e</sup> édition de la *Semaine nationale du sous-titrage* s'est finalement tenue du 2 au 10 décembre dernier sous le thème «Une culture à découvrir». Cette fois-ci, l'activité a été coordonnée par nul autre que Michel Brière, de *Médias adaptés communications*.

Cet événement annuel n'avait pas l'envergure qu'on souhaitait mais répondait aux besoins exprimés par les partenaires habituels. Le thème choisi d'«Une culture à découvrir» démontre l'importance de communiquer, de briser l'isolement et surtout de découvrir la large clientèle qui regarde la télévision sous-titrée. L'objectif principal de cet événement était de sensibiliser et de susciter l'intérêt de la population et des décideurs sur l'accessibilité à la télévision ainsi que sur l'importance du sous-titrage pour la personne sourde et malentendante.

La tenue de cette semaine visait aussi à créer un lieu d'échange d'opinions, d'échange sur le développement technologique, le marché actuel mais également à se donner l'occasion de rejoindre les personnes sourdes et malentendantes ainsi que les décideurs afin de réfléchir tous ensemble sur les réalisations récentes et sur les progrès enregistrés.

Le *Séminaire sur le sous-titrage* a eu lieu le mardi 5 décembre à la salle Charles-Cusson de l'Institut Raymond-Dewar. Il s'agissait en quelque sorte d'une table ronde qui réunissait le CRTC et les huit télédiffuseurs francophones. Ce séminaire a permis de faire le point avec les intervenants sur les récents développements en matière de service de sous-titrage à la télévision. Il y a eu, par le passé, une table de concertation présidée par le ministère du *Patrimoine canadien* qui n'a pas eu la marchandise. Le séminaire de cette année visait donc à créer un contexte favorable aux échanges concernant les buts fixés, les buts atteints ainsi que ceux à atteindre. L'animation de ce séminaire a été confiée à un professionnel, M. Claude Gagné, qui provient du syndicat FTQ, et coanimée par Jean-Guy Beaulieu.

Au cours de l'après-midi du 8 décembre, des kiosques d'information étaient érigés dans le foyer de la salle Gérin-Lajoie de l'UQAM, kiosques dont les exposants étaient Waite & Associés, le CQDA et le Laboratoire linguistique de l'UQAM.

Pour clôturer la *Semaine nationale du sous-titrage*, une soirée spectacle fut organisée. Animée par Gérard Courchesne, directeur artistique sourd, en compagnie d'un groupe de comédiens sourds, la soirée comportait une programmation variée: humour, poésie, improvisation, «stand-up comic», pantomime, expression et ce, entièrement en langue des signes québécois. La soirée fut aussi ponctuée par la remise du *Prix d'excellence du sous-titrage* et un hommage particulier.

Une autre activité de fermeture s'est aussi tenue les 9 et 10 décembre: le *Festival images du Sourd à la télévision*. Véritable carrefour où cohabitent les cinq langues des signes de cinq pays différents, ce festival de films a offert, au cinéma ONF-Montréal, une série de documentaires produits au Québec ainsi que des magazines d'Europe destinés au public sourd et entendant. Toute cette activité était accompagnée de narrations et de sous-titrage. ■



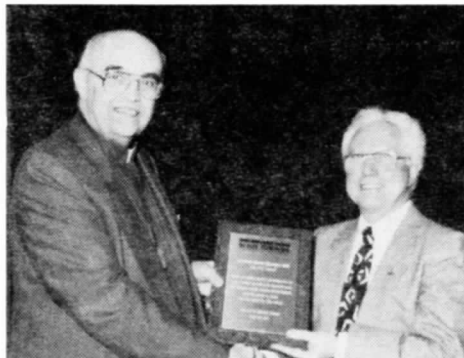
La pièce de théâtre, *Le bulletin de nouvelles*, a été présentée par Serge Brière, assis, et Jean Goulet, dans l'encadrement. C'est l'histoire d'un animateur de nouvelles télévisées qui perd l'usage de son micro durant la mise en ondes.



Voici un groupe de comédiens qui a agrémenté la soirée et qui a su déridier l'assistance. À l'extrême droite, l'on reconnaît Gérard Courchesne, le metteur en scène.



Le prix Roland-Major 1995 a été décerné à Mme Anne Cyr, responsable des communications de TV 5, la télévision internationale, pour la diffusion de l'émission *Signes*, produit par la télévision suisse-romande. Par son initiative, TV 5 a rapproché les communautés et a ouvert le petit écran aux Sourds francophones. Ce prix était offert par le *Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCET)* Québec.



L'abbé Paul Leboeuf a été honoré pour son émission *Signes-Échanges*, offerte régulièrement depuis plus de vingt ans à la communauté sourde et ce, avec très très peu de ressources. Cet hommage à l'abbé Leboeuf a été offert par un mécène anonyme. L'on voit ici l'abbé Leboeuf qui reçoit la plaque des mains de M. André Chevalier, président du CQDA.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Les débuts du sous-titrage à la télévision francophone remonte à 1981 et, bien avant que le service ne soit accessible, le *Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)* a représenté les intérêts de sa communauté et a préparé l'avenir. Il a été un pionnier dans ce dossier et était toujours là au bon moment. C'est pourquoi, cette année, il est le récipiendaire du prix Réal-Therrien. C'est le comédien Benoît Brière, neveu de Michel, qui l'on voit à droite, qui a remis le prix au président du CQDA, M. André Chevalier, prix gracieusement offert par SUPER ÉCRAN.





Le coordonnateur de la *Semaine nationale*, M. Michel Brière, en compagnie de son neveu Benoît, maître du *Gala des masques* présenté récemment sur les ondes de Radio-Canada. A droite, le vice-recteur de l'UQAM associé à la recherche, à l'enseignement et à la vie étudiante, M. Michel Robillard.

## Le CQDA, récipiendaire du prix Réal-Therrien 1995

Le *Centre québécois de la déficience auditive* a été honoré en recevant le prix Réal-Therrien, prix dédié à la mémoire de M. Réal Therrien, grand communicateur et ardent défenseur de l'accès des minorités à la télévision, minorité dont fait partie les personnes sourdes.

Depuis l'avènement de la télévision, le CQDA a toujours revendiqué pour les personnes sourdes et malentendantes, l'accès des émissions de télévision par le biais du sous-titrage. Ce n'est qu'au cours des années '80 que la télévision canadienne devint accessible grâce au sous-titrage.

L'année qui s'achève marque le vingtième anniversaire de fondation du CQDA et parmi ses grandes réalisations, soulignons la première conférence internationale sur le sous-titrage en 1983, la conférence «À part égale» de l'*Office des personnes handicapées du Québec* en 1985, le premier Sommet québécois de la déficience auditive en 1986, la requête au CRTC concernant le sous-titrage en 1990, requête accompagnée de 7 000 signatures de Québécois réclamant une télévision sous-titrée à 100 % pour l'an 2 000.

Toujours actif dans le dossier du sous-titrage, le CQDA appuie, depuis 1992, les activités du *Regroupement québécois pour le sous-titrage*, participe au comité d'organisation de la semaine nationale du sous-titrage, a assisté à la conférence Réal-Therrien et à la table de concertation du sous-titrage, a participé à la rédaction de l'intervention présentée au CRTC et a été présent aux auditions de cette dernière.

De plus, le CQDA, en collaboration avec *Médias adaptés communications*, a mené une consultation sur les technologies de l'information, de novembre 1994 à mai 1995, auprès des personnes, organismes et associations en déficience auditive. Cette consultation a permis de faire état des multiples inconvénients reliés aux moyens d'information actuels.

Lors de l'assemblée générale annuelle du CQDA, qui s'est tenue le 13 mai dernier, les représentants des associations et organismes ont fait du sous-titrage la première priorité de l'organisme. ■

## Hommage à l'abbé Leboeuf

Paul Leboeuf est arrivé à l'*Institution des Sourdes* en 1961. Un an plus tard, après le Concile du Vatican, il commença à faire ses sermons en signes. Parmi les premiers interprètes du Québec, il fut interprète officiel à la cour entre 1966 et 1978, en plus d'être le premier enseignant de la langue signée. L'abbé Leboeuf a osé utiliser la langue des signes alors qu'elle n'était pas encore reconnue. Cette langue est actuellement enseignée par plus de trente Sourds et interprétée par une centaine d'interprètes à travers la province. Depuis plus de vingt ans, il anime bénévolement l'émission «Signes-Échanges» qui est diffusée au canal communautaire.

Lors du gala dixième anniversaire de l'*Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel*, tenu en 1992, les interprètes francophones lançaient une tradition en honorant pour la première fois un membre de la communauté qui s'est particulièrement distingué dans le domaine de l'interprétation. C'est à cause de son dévouement, son grand amour pour les personnes sourdes, son attachement à la communauté sourde du Québec et ses innombrables services que Paul Leboeuf s'est vu décerner le premier prix d'excellence de l'AQIFLV, prix qui porte aujourd'hui le nom de «Prix d'interprétation Paul-Leboeuf». Cette distinction est depuis décernée à intervalle de deux ans aux personnes qui remplissent les critères du comité de sélection.

Bref, l'abbé Paul Leboeuf constitue un modèle d'engagement, de persévérance et de loyauté. ■

### Utilisez la ligne de commentaire à la moindre plainte ou insatisfaction concernant le Service de relais Bell

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Suite à la restructuration du service et à la rationalisation du personnel effectuées au printemps 1995, Bell Canada a décidé de jumeler le comité aviseur du SRB à celui des services adaptés de Bell qui s'occupe des besoins en téléphonie et qui est à la fine pointe de la technologie. Suite à ce changement, la fréquence des réunions du comité aviseur a diminué de trois ou quatre par les années précédentes à une et voire même pas du tout à l'heure actuelle. Cette diminution du nombre des réunions est inquiétante considérant l'augmentation des plaintes provenant des usagers sourds du SRB ainsi que du temps d'attente jugé inacceptable par ces derniers. Le nombre actuel de rencontres du comité aviseur est aussi insuffisant pour régler les problèmes et plaintes accumulées jusqu'à ce jour.

Quoi qu'il en soit, il vous est toujours possible d'enregistrer une plainte, faire part de vos remarques ou commentaires sur la ligne de commentaires du Service relais Bell. Suite à votre appel, un responsable vous rappellera dans les plus brefs délais. Vous pouvez rejoindre ce numéro par ATS, vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. Le numéro à composer pour la ligne de commentaires est le 1-800-771-6179.

Quelques conseils: demandez au téléphoniste de s'identifier s'il ne l'a pas fait au début, cela facilite la tâche lorsque l'on téléphone à la ligne de commentaires pour signifier notre satisfaction ou insatisfaction face à son travail. Si vous jugez le temps d'attente inacceptable, signifiez-le immédiatement à Bell en téléphonant à la ligne de commentaires. Chaque petit geste de pression peut mener loin...

Soyez assurés que le CQDA demeurera porte-parole actif dans ce dossier.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le CQDA au (514) 278-8703 (voix) ou au (514) 278-8704 ATS/télécopieur. ■



Pour l'amour de la santé  
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe ● Iridologue (avec photo)  
Bilan vital ● Irrigation colonique  
Bougie Aurys ● Info-santé naturelle

1455, rue Lorraine, Charlesbourg, Québec G1G 2K8 - (418) 622-5416 ATS  
5988, 26ème Avenue, Montréal, Québec H1T 3K5 - (514) 727-2960 ATS  
(pour entendants: Service Relais Bell, 1 800 855-0511)





*L'AQIFLV, toute une équipe!*

## Un signe des interprètes

Louise SCHMIDT  
coordonnatrice  
du comité média,  
AQIFLV



### Des honneurs pour Paul Bourcier, récipiendaire du Prix d'interprétation Paul-Leboeuf 1995

Comme je vous l'avais déjà annoncé, la soirée du 4 novembre dernier a été consacrée à Paul Bourcier. La cérémonie a eu lieu dans le mât du Stade olympique. Il n'en fallait pas moins pour rendre hommage et être à la hauteur de Monsieur Bourcier. Le tout s'est déroulé à guichet fermé, si je puis m'exprimer ainsi. Beaucoup de Sourds, interprètes et amis n'auraient voulu manquer cet événement pour rien au monde. Même la famille de Paul était présente.

C'est après le cocktail de bienvenue et le repas, succulent soit dit en passant, que le bien cuit a vraiment commencé. Julie-Élaine Roy a ouvert le bal. Elle a expliqué à l'auditoire que Paul a découvert la langue des signes en 1974, à la suite d'une rencontre aux États-Unis avec le révérend Coughlin. Dès lors, il a été fasciné par le monde des Sourds. À son retour à Montréal, il s'est inscrit au cours de signes qu'offrait l'abbé Leboeuf. C'est là qu'il fit la connaissance de Julie-Élaine. Ils sont devenus amis et cette amitié dure depuis vingt et un ans malgré leurs nombreuses petites chamaillies!

Lorsque Raymond Dewar est arrivé à la polyvalente Lucien-Pagé, les trois ont formé le fameux trio nommé le «Triangle des Bermudes». Vous connaissez sans doute la suite de l'histoire: l'appellation LSQ, qui nommait enfin la langue des signes, a vu le jour.

J'aimerais ici reprendre la conclusion que nous a offerte Julie-Élaine à propos de Paul et qui est élogieuse: «La France a son abbé de l'Épée et son abbé Sicard, les États-Unis, son Gallaudet et son Stokoe. Le Québec a son Paul Bourcier!»

Suite à cette introduction, Benoît Landry, ancien étudiant de Paul à la polyvalente Lucien-Pagé, nous a raconté quelques anecdotes très amusantes. Monsieur Bourcier, lorsqu'il enseignait à la polyvalente, avait plusieurs petites manies dont celle de frapper la craie sur le tableau pour en chasser l'électricité statique ou encore celle de simuler une attaque cardiaque pour attirer l'attention de ses élèves.

Ses débuts sur des patins à glace sont assez cocasses aussi puisqu'il éprouvait de la difficulté au freinage et finissait par percuter quelqu'un en s'excusant. Heureusement, il a fait d'énormes progrès depuis!

Monsieur Landry nous a aussi rappelé qu'en 1977, le service relais Bell n'existait pas encore et que Paul Bourcier a été le précurseur de ce service en effectuant plusieurs appels pour les autres. Le SIVET n'existait pas non plus. Paul a donc plus d'une fois accepté d'interpréter pour des personnes sourdes. Il a même interprété un accouchement, tout un exploit!



Les interprètes de la soirée: Benoît Landry, Danielle-Claude Bélanger et Roméo Pilon qui travaillaient en équipe avec Julie-Moon Tremblay.

Puis, ce fut le tour à M. Pierre-Noël Léger, président du conseil d'administration de l'IRD, de rendre hommage à Paul. Il a débuté son élocution par faire remarquer à l'auditoire que les deux premiers récipiendaires du prix d'interprétation étaient prénommés Paul. «Ce sont deux grands homme et deux hommes grands!», nous a-t-il dit. Il a aussi souligné que Paul Bourcier a interprété un si grand nombre de réunions du conseil d'administration qu'il fait désormais partie du décor de ces dernières.

Ensemble, MM. Léger et Bourcier ont participé à un congrès de la *Fédération mondiale des Sourds*, qui avait lieu au Japon et où Paul ressortait de la masse à cause de sa grande taille. Il était très facile de le retrouver! Les Japonais, plus petits de taille, étaient très impressionnés. Même qu'une agente de bord japonaise lui aurait fourni deux sièges dans l'avion afin qu'il puisse étendre ses jambes!

M. Léger a mis en évidence la grande qualité de son interprétation et, à la fin de son allocution, a félicité Paul en son nom personnel ainsi qu'au nom de l'IRD.

Quant à Odette Raymond, interprète gestuelle, elle nous a parlé d'un talent particulier qu'elle a découvert chez Paul: celui de toujours trouver les arguments qu'il faut pour convaincre les interprètes. Elle nous a raconté qu'à ses débuts au cégep du Vieux-Montréal, Paul lui laissait sous-entendre qu'elle était sa meilleure interprète. Elle s'est vite rendue compte que tous les autres interprètes avaient la même impression! À partir de ce jour, elle a compris que Paul avait le cœur grand comme le monde. En conclusion, Odette a dit à Paul: «Chapeau! Tu as le verbe facile. Tu es un grand séducteur de qui nous voudrions toutes être la meilleure».

Puis ce fut l'interprète orale Eva Basch qui prit la parole. Elle s'étonne du fait que Paul et elle puissent travailler ensemble. C'est un vrai mystère pour elle jugeant leur deux personnalités si différentes: l'un est francophone, l'autre anglophone, Paul est interprète gestuel et Eva est oraliste, le premier est si grand et la seconde si petite. Lorsque survient un problème, Eva s'agite alors que Paul reste calme. Mais malgré toutes ces différences, ils aiment tous deux les Sourds. Ils réussissent à travailler ensemble parce que l'intérêt et le dévouement de Paul font toute la différence!

Ce fut ensuite le tour d'Huguette Caron, interprète gestuelle, de présenter le bel acrostiche que voici:

- P** paternel, pacifique, prévoyant, protecteur
- A** aidant, affable, aimant, accompagnateur
- U** unique
- L** limpide, loyal.

Quant à Jocelyne Dupuis, interprète gestuelle, elle nous a parlé de l'humour de Paul et nous en a donné quelques exemples. Un jour, elle s'est confectionné une robe. Après hésitation, elle a décidé de coudre une attache de métal à son col. Paul, en la voyant, s'est exclamé «La Dupuis a mis sa quincaillerie!». Et pour une autre robe de sa confection, il aurait dit: «Elle s'est fait une robe avec ses vieux rideaux!». Ou encore, lorsqu'une personne s'approche du groupe qu'il forme avec d'autres, il dit assez fort pour que tous comprennent «Chut! elle (ou il) arrive!» Pour avoir un tel humour, il faut bien connaître les gens ou être un peu psychologue.

Paul est toujours un fidèle ami de Jocelyne à qui il a donné beaucoup. Il est pour elle un grand frère au grand cœur.

L'hommage a continué avec la participation de Michel Turgeon. Il nous a raconté que Paul a commencé à interpréter au couvent devant beaucoup de personnes. À cette époque, Paul croyait que Michel était entendant et le trouvait très bon en LSQ. Par la suite, il a été très soulagé d'apprendre qu'il était sourd et qu'il était normal qu'il signe si bien.



Paul Bourcier écoutant Monique Rocheleau. Photos de Mireille CAISSY

M. Turgeon nous a aussi raconté que Paul avait, lors d'un voyage, eu beaucoup de difficultés à accepter les critiques. Pourtant, il souriait tout le temps et ne disait jamais non. Mais un Sourd lui a fait un commentaire qui l'a beaucoup ébranlé. Par la suite, Paul interprétait avec un air piteux jusqu'à ce qu'un autre Sourd lui dise qu'il maîtrisait bien les signes. Paul s'est alors remis à interpréter avec beaucoup d'énergie.

Paul s'est beaucoup amélioré depuis ce voyage. Il accepte bien les critiques mais, à son retour à la maison, il ne réussit pas à se dominer et se défoule sur son ordinateur. En guise de conclusion, Michel a souhaité une bonne nuit à Paul!

Micheline Caron, interprète gestuelle, nous a raconté sa première rencontre avec Paul. Micheline Martineau et elle cherchait une personne apte à leur donner des cours de signes. A cette époque le *Triangle des Bermudes* commençait à enseigner la LSQ. Micheline a donc téléphoné à Paul. Elle a immédiatement senti son soutien et cela lui a réchauffé le cœur.

Elle nous a aussi raconté en riant que Paul et elle se sont inscrits à un cours sur les énergies et Paul, avec ses folies, la faisait toujours rire dans les moments où tout le monde devait être sérieux.

Pour elle, Paul possède de grandes qualités dont celle de déceler les qualités de chacun. Elle est très fière d'être l'une de ses collègues mais surtout d'être son amie.

Céline Bergevin, interprète orale, a elle aussi bien fait rire l'auditoire en racontant son histoire «d'amour impossible» avec Paul. Le destin n'a pas favorisé leur amour. Paul sortait de l'eau bénite et elle entrait dans le mariage. Tout aurait été possible entre eux si Joanne Calvaresi n'avait pas été là. Il y avait Julie-Élaine aussi. Et puis Paul se passionnait pour l'interprétariat. La compétition était forte. Elle lui a aussi rappelé les spectacle du temps au Complexe Desjardins.

Céline a avoué qu'elle voulait acquérir de la valeur aux yeux de Paul. C'est pourquoi elle a décidé de devenir interprète. Elle a demandé à Paul ce qu'il pensait de l'interprétation orale et il lui aurait répondu: «Vas-y Céline, ça répond à un besoin». Depuis, l'ont dit que Céline est la mère de l'interprétation orale et, que Paul le veuille ou non, elle lui en attribue la paternité! Depuis la naissance de l'enfant, Paul et elle ont été comme des chefs de partis politiques: lui de gauche, avec ses mains qui voltigent et elle, de droite, avec ses mains fixées. Elle nous a dit que, tout comme Parizeau, elle est du côté de la minorité, mais qu'elle, elle ne démissionnera jamais. À la fin de son allocution, madame Bergevin rendit hommage à Paul pour tout le travail accompli et lui a remis une gerbe de fleurs au nom de toutes les interprètes orales du Québec.

Madame Pauline Lazure, directrice générale de l'AQEPA, a également rendu hommage à Paul Bourcier pour son travail colossal et ce, au nom de tous les enfants sourds du Québec ainsi que de leurs parents. Un certificat a aussi été remis à M. Bourcier.

Enfin, l'AILVC a voulu rendre hommage à Paul Bourcier. Odette a lu le mot que la présidente, Tracy Hetman, a écrit spécialement pour cette soirée. Au nom du conseil d'administration, du vice-président qui était présent, et en son nom personnel, Odette a félicité M. Bourcier. Mme Hetman, dans son message, a mentionné que l'implication de Paul a débuté bien avant son



Les deux Paul entourés de Martin Asselin et Francine Rouyère, les deux cuistots.

passage à l'association à titre de vice-président et de président. Elle a aussi dit que depuis, il n'a jamais cessé de travailler et a tant donné qu'il est devenu un modèle pour nous tous. Elle a terminé son mot en écrivant qu'elle aurait souhaité être présente afin de lui faire une accolade ou encore de l'embrasser sur chaque joue comme le font les francophones.

Puis ce fut la surprise! Deux cuisiniers du cégep du Vieux-Montréal sont arrivés. Après avoir surpris une conversation entre Paul et son patron, ils avaient des révélations à nous faire. Les deux cuistots, qui n'étaient nuls autres que Francine Rouyère et Martin Asselin, ont ensuite interprété une chanson de leur cru. Leur composition espiègle a tellement été appréciée des spectateurs qu'ils l'ont réclamée une seconde fois!

Après cet intermède, Monique Rocheleau, présidente de l'AQIFLV, prit la parole. Elle a fait remarquer que chacun avait quelque chose à dire au sujet de Paul et qu'il est un modèle pour nous tous. Elle a aussi souligné que c'est grâce à lui si plusieurs sont devenus interprètes. D'un grand sourire, elle a averti Paul que si le but ultime de sa vie était d'obtenir le prix d'interprétation, ce qui était désormais chose faite, il ne devait toutefois pas s'asseoir sur ses lauriers et devait continuer de bien travailler.

En terminant, elle a souligné le fait que, durant la soirée, nous avons entendu parler des nombreuses qualités de Paul et de quelques-uns de ses défauts. Un vieil adage veut que *celui qui ne vaut pas une risée, ne vaut pas grand chose*. Tous ont pu se rendre compte durant la soirée que Paul, taquiné de toute part, a beaucoup de valeur! Elle s'est dit fière, au nom de l'AQIFLV, de rendre hommage à Paul Bourcier, deuxième récipiendaire du prix d'interprétation Paul-Leboeuf.

C'était au tour de Paul de se présenter devant la foule pour recevoir, avec beaucoup d'émotion, une toile de lui-même, peinte par Bruno Rouyère, fils de Francine ainsi qu'un trophée. Ce dernier, oeuvre de Robert Binet, représente le signe caractéristique de l'abbé Leboeuf. Sa base fut gracieusement commandité par le cégep du Vieux-Montréal. Monique Rocheleau a aussi remis à Paul une plaque-souvenir. À la toute fin de la soirée, les deux Paul ont aussi reçu un porte-clés souvenir reproduisant l'image du trophée.

Puis Paul prit enfin la parole. Il a profité de l'occasion pour remercier toutes les personnes sourdes et entendant qui, au cours de sa carrière, ont su être présentes pour lui. Il a dit avoir grandement apprécié l'humour, l'amitié et l'amour qui lui ont été témoignés durant la soirée. Avec une certaine satisfaction, il a remis la monnaie de sa pièce à toutes les personnes qui l'ont mijoté et en a profité pour nous en apprendre des vertes et des pas mûres à leur sujet.

Bien sûr, cette magnifique soirée n'aurait pu connaître un tel succès sans l'implication de tous les bénévoles. Je tiens à les remercier sincèrement au nom de l'association. Un merci tout spécial à l'équipe des interprètes de la soirée qui était formée de Danielle-Claude Bélanger, Benoît Landreville, Roméo Pilon et Julie-Moon Tremblay.

Un grand merci va aussi au comité organisateur composé de Martin Asselin, Aline Desroches, Marie-France Dubuc ainsi que Francine Rouyère. Et je lève mon chapeau à Martin et Francine qui ont su si bien «cuisiner» cette splendide soirée! ■



## **Bell Canada demande plus d'argent pour le service de relais**

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) étudie la demande de Bell Canada concernant une hausse de tarif afin de combler les frais du Service relais Bell.

En effet, Bell demande la permission d'ajouter des frais de 14 sous par mois à la plupart des clients. Ces coûts supplémentaires aideront à payer les frais et les améliorations du service de relais. Ces frais ne seront pas appliqués aux appels effectués à l'aide du service de relais mais plutôt ajoutés au service téléphonique de base. Donc, tous les abonnés défrayeront cette hausse et les argentés amassés iront au Service relais Bell.

Ce service est beaucoup plus achalandé que Bell ne l'aurait cru. Des dizaines de milliers d'appels passent chaque semaine par le service de relais du Québec et de l'Ontario. Des milliers d'autres appels ne sont jamais acheminés parce que les lignes du service de relais sont souvent surchargées.

Afin d'acheminer davantage d'appels, d'ajouter des opérateurs et de moderniser son équipement, Bell a besoin de plus de fonds et croit que cette hausse lui permettra de défrayer les coûts de ces améliorations ainsi que de ses opérations de base.

## **L'ASC demande une réduction des frais d'abonnement au câble pour les sourds**

L'Association des Sourds du Canada a soumis une demande formelle au CRTC visant la réduction des frais d'abonnement au câble pour les personnes sourdes et malentendantes ayant besoin du sous-titrage.

En effet, aucun poste de télévision n'offre une programmation entièrement sous-titrée même si certains prétendent offrir un tel service. Pourquoi les Sourds et les Malentendants devraient-ils défrayer le coût entier du service alors qu'ils ne bénéficient pas d'un service complet de sous-titrage, ce qui n'est pas le cas des entendants qui peuvent jouir d'une programmation entièrement accessible.

L'ASC suggère que le pourcentage du rabais pourrait être établi en calculant la moyenne de la programmation sous-titrée par rapport à la programmation totale. Le pourcentage d'émissions non sous-titrées constituerait le taux de rabais applicable pour les Sourds et Malentendants.

## **L'euthanasie et le suicide assisté**

Lors de l'assemblée générale annuelle, tenue en juillet dernier, il fut demandé aux membres de l'ASC d'exprimer leur opinion concernant l'euthanasie (le meurtre par pitié) et le suicide assisté (aider quelqu'un à se tuer). Les membres adoptèrent une résolution stipulant que **l'ASC s'oppose au meurtre par pitié de personnes sourdes**.

Les membres furent aussi d'avis qu'ils ne pouvaient prendre une décision concernant le suicide assisté ni se prononcer sur l'euthanasie avant d'avoir consulté les membres de la communauté sourde qu'ils représentent.

## **Comment la France arrêta les implants cochléaires**

Nous avons préalablement parlé de l'interruption des implantations cochléaires en France et en Autriche, interruption jusqu'à ce que davantage de recherches soient effectuées sur les avantages et inconvénients d'une telle intervention.

Nous vous annonçons alors que nous vous tiendrions au courant des développements. Pour ce qui concerne l'Autriche, aucune nouvelle information ne nous est parvenue. Pour la France, c'est Stuart Blume, un sociologue de l'université d'Amsterdam et parent entendant d'un enfant sourd, qui a fait mention des faits lors d'un discours offert dans le cadre du Congrès mondial des Sourds, tenu en juillet dernier.

En France, la démarche d'interruption a connu un succès qui résulte principalement de la constitution de coalitions et de l'obtention de l'attention des médias. Le groupe de Sourds radicaux «Sourds en colère» organisa des manifestations publiques et confronta également les médecins qui pratiquent les implantations lors d'une importante conférence. Ces deux événements attirèrent tellement l'attention des médias que les

intervenants du groupe furent invités à exprimer leur point de vue qui fut retransmis par le biais d'articles spéciaux dans les journaux.

La communauté sourde française s'est alors jointe à des groupes de parents et autres groupes intéressés afin de former une coalition. Cette dernière fut suffisamment habile pour s'adjoindre des gens de professions très respectées: un médecin, un linguiste, un psychologue, un éducateur, un sociologue et Emmanuelle Laborit, une célèbre actrice.

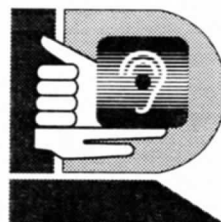
Toutes ces personnes parvinrent à faire mettre la problématique des implants cochléaires à l'ordre du jour du très puissant comité national d'éthique médicale. Ce comité examina les témoignages concernant les implants cochléaires et prit une décision des plus intéressantes. Le comité rejeta les prétentions à l'effet que les appareils et la chirurgie des implants cochléaires seraient dangereux ou de sécurité non approuvée (c'est-à-dire expérimentaux) mais fut d'accord que la principale priorité était de donner aux enfants sourds une langue naturelle et que cette langue devait être la langue gestuelle. Le comité a donc conclu que peu importe qu'un enfant sourd soit implanté ou non, il est primordial qu'il apprenne le langage gestuel le plus tôt possible.

Le gouvernement français a alors entrepris une étude d'évaluation, d'une durée de cinq ans, qui inclura non seulement les effets sur l'audition et les effets linguistiques mais aussi les effets sociaux et psychologiques des implants.

Le Dr Blume a insisté sur l'importance pour les groupes de Sourds de travailler avec des entendants occupant des postes prestigieux et possédant la capacité de préparer «un ensemble cohérent de critiques pouvant être facilement comprises par des journalistes informés et par les gens préoccupés des soins médicaux».

Le fait que la communauté des Sourds adultes ne veuille pas des implants cochléaires n'impressionnera pas les médias ou les gens qui détiennent le pouvoir. L'information historique, psychologique, sociologique et linguistique est nécessaire pour apporter une insistance appropriée sur les préoccupations des personnes sourdes concernant les implants cochléaires.

Dr Blume recommande aussi d'utiliser des arguments économiques contre les implants. Il demande: «Est-ce que cela en vaut la peine pour la société de dépenser trois millions [de dollars] par année pour implanter cent (100) enfants sourds?». ■



## *Fondation de la Surdit  de Montr al*

*Affili e   l'Institut Raymond-Dewar*

Voulez-vous faire un don?

Si oui, pourquoi pas   la Fondation de la Surdit  de Montr al?

- Par testament sous forme de legs.
- Sous forme de don lors du d c s d'un  tre cher. (Des cartes «In memoriam» sont disponibles sur demande).
- Sous forme de souscription lors des campagnes annuelles de financement ou en tout autre temps que vous jugerez opportun.

Adressez vos dons  :

**FONDATION DE LA SURDIT  DE MONTR AL**  
3600, rue Berri, Montr al, Qc H2L 4G9  
T l phone: (514) 284-2581 (Voix et ATS)  
T l copieur: (514) 284-0699





AIM CROIT

Sonia BOULANGER  
Conseillère  
en main-d'oeuvre PDA  
AIM CROIT



## EMPLOI - CONSEIL

### Prendre des décisions

Chaque jour, nous prenons des décisions plus ou moins importantes les unes que les autres. Souvent, l'on décide par habitude, sans faire de gros efforts. Par exemple: quel repas préparer pour le souper, quel manteau porter pour sortir. D'autres décisions sont plus difficiles à prendre et exigent plus de réflexions. C'est le cas par exemple lors de l'achat d'une maison, de la décision d'avoir des enfants, de choisir une profession. Cet article ne constitue pas une recette miracle, mais il peut vous aider à comprendre l'importance de prendre de bonnes décisions et à vous donner des outils pour le faire.

#### Facile ou difficile de décider? Pourquoi?

Ce matin, Aline se lève et décide de porter toute la journée son chandail de laine rouge. Elle décide rapidement et facilement. Pourquoi? Parce qu'elle a déjà pris en considération que le temps était froid et qu'elle devra marcher jusque chez son amie Marie-Claire. De plus, elle souhaite faire plaisir à son amie puisque c'est elle qui lui a offert le chandail en cadeau. Dans cet exemple, Aline avait dans la tête des informations qui l'ont aidé à prendre cette décision. Elle connaît bien les informations à considérer puisque ce n'est pas la première fois qu'elle choisit des vêtements à porter, elle n'a pas besoin de réfléchir longtemps.

Un autre exemple. Luc veut retourner à l'école. Depuis trois semaines, il réfléchit sans réussir à prendre une décision. Il se sent plus nerveux qu'à l'habitude. Pour lui, il s'agit d'une décision importante puisqu'elle changera sa vie. Plusieurs questions se bousculent dans sa tête: son patron va-t-il le congédier? Qui payera les frais s'il ne travaille pas? Qui va garder bébé le vendredi après-midi? D'autre part, s'il ne retourne pas à l'école, il ratera peut-être la chance d'obtenir une promotion l'an prochain. Oui mais s'il n'aime pas l'école... si c'est difficile, etc. La décision de retourner à l'école s'avère plus difficile à prendre parce qu'elle touche aux différentes responsabilités et aspirations de Luc. Cette démarche exige plus d'attention pour évaluer à l'avance les retombées de la décision finale.

Plusieurs décisions que nous devons prendre, ressemblent à celle de Luc. Il est parfois plus facile de les reporter à plus tard et même de laisser quelqu'un d'autre décider pour nous. Cependant, puisque nous sommes les seuls à posséder des informations privilégiées sur nous-mêmes, laisser quelqu'un d'autre décider pour nous, nous laisse souvent avec un sentiment d'impuissance et de perte de pouvoir.

#### Réfléchir et se questionner, pourquoi pas?

Avant de prendre une décision, il est toujours bon de se poser ces quelques questions:

- Est-ce ma décision ou celle d'une autre personne?
- Est-ce urgent ou pas de décider maintenant? Combien de temps ai-je pour le faire?
- Est-ce que je dois en parler aux personnes de mon entourage qui sont concernées par ma décision?

#### Étapes pour m'aider à décider

Première étape: définir le problème, la situation qui dérange

J'explique mon problème ou ma situation le plus précisément possible. Je donne les raisons et les conséquences qu'une décision aura sur ma vie. Je m'assure de ne pas oublier de détails. Il est bon d'inscrire le tout sur papier afin d'y voir plus clair. À cette étape, il est important de préciser le résultat que l'on souhaite obtenir.

Deuxième étape: dresser une liste des solutions possibles

À cette étape, il n'est pas encore temps de prendre une décision. Il s'agit plutôt de dresser la liste de toutes les solutions

envisagées ou imaginables. Même les idées folles sont permises. Vous pouvez laisser aller votre imagination et demander à d'autres personnes de vous aider.

Troisième étape: évaluer les solutions et choisir la meilleure

La solution retenue ne doit pas être choisie trop vite ou sur un coup de tête. Il est plus profitable d'évaluer d'abord les avantages et les inconvénients des solutions relevées. Utilisez toutes les informations dont vous disposez et toute votre expérience pour prendre une décision pratique. Assurez-vous que votre décision reflétera vos valeurs et vos aspirations. Tenez compte de votre réalité et des énergies que vous pouvez y investir. Aussi, prévoyez une solution de rechange au cas où la décision prise ne fonctionne pas.

Quatrième étape: préparer un plan d'action

Maintenant que la décision est prise, il est temps de passer à l'action. Que reste-t-il à faire pour mener à bien vos projets? Prenez le temps de bien planifier vos démarches.

#### Exemple

Voici un exemple précis qui vous aidera à mieux comprendre et à mieux utiliser le schéma des étapes de prise de décision.

Françoise est commis-comptable dans un magasin spécialisé. Elle y travaille depuis cinq ans avec satisfaction. Aujourd'hui par contre, elle est irritée. Son patron lui demande, pour une troisième semaine consécutive, de produire un important rapport dont il se chargeait lui-même auparavant. Ce travail exige que Françoise travaille une heure supplémentaire. Compte tenu que cette tâche s'ajoute à son travail régulier, Françoise demande à son patron de lui payer les heures supplémentaires nécessaires à l'accomplissement de cette nouvelle tâche. Son patron lui répond qu'il y pensera. Françoise souhaite résoudre ce problème.

Première étape: le problème

Le patron ne reconnaît pas à Françoise le droit à une rémunération pour les heures supplémentaires nécessaires à l'accomplissement de sa nouvelle tâche.

Deuxième étape: les solutions possibles

1. Démissionner et chercher un autre travail.
2. Parler à son patron, lui montrer son agenda en spécifiant pourquoi elle souhaite se faire payer ses heures supplémentaires.
3. Ne pas parler au patron mais bien au président.
4. Ne rien dire et espérer que le patron acceptera la demande.

Troisième étape: la décision

Françoise a choisi de rencontrer son patron parce qu'elle aime son travail. Pour elle, c'est plus positif et cela permet de communiquer. Bien s'entendre avec son patron est bon pour son avenir. De plus, elle a des comptes à payer et elle a des amis au travail.

**Solution de rechange:** si elle devait démissionner, elle aimerait avoir déjà trouvé un autre emploi.

Quatrième étape: le plan d'action

Prendre rendez-vous avec son patron avant le 15 janvier. Dresser la liste de ses responsabilités et des heures supplémentaires effectuées et en remettre une copie au patron.

En résumé, plus vous possédez d'informations avant de prendre une décision, plus il est facile d'évaluer les avantages et les inconvénients. Le plus important est de se respecter soi-même et de tenir compte de sa propre réalité.

Bonnes décisions! ■

(suite)

## Table de concertation organisée par l'équipe du projet de la déficience auditive d'AIM CROIT

Par **Colette BÉCHARD**, responsable PDA **Yvon MANTHA**, photographe

En septembre 1994, a eu lieu la première Table de concertation organisée par le projet de la déficience auditive (PDA) d'AIM CROIT. Plusieurs dirigeants des associations de la communauté sourde, certains représentants d'établissements d'enseignement, des employeurs et des usagers étaient présents. Ce fut l'occasion pour l'organisme de faire le point et d'identifier les besoins à combler lors du prochain mandat.

Les problèmes rencontrés lors d'activités de développement de l'employabilité ne sont pas isolés. Bon nombre des obstacles sont aussi rencontrés par d'autres intervenants de divers milieux. Les préoccupations actuelles du PDA ne s'arrêtent pas uniquement à l'amélioration des activités d'aide à la recherche d'emploi mais couvrent la problématique de l'intégration de cette clientèle de façon plus large.

Ainsi, dans un esprit de continuité, pour renforcer les liens de collaboration entre les différents intervenants et recueillir les propos des principales personnes concernées, l'équipe du PDA a tenu une seconde Table de concertation le 29 novembre dernier, à l'Institut Raymond-Dewar.

Près de vingt personnes se sont réunies autour de la table. L'agenda était chargé. Outre le bilan des réalisations de l'équipe lors de leur dernier mandat, la présentation et les discussions ont porté sur:

- L'accessibilité à la formation.
- L'acquisition d'habiletés de base.
- Les services offerts à la communauté sourde anglophone (ASL).
- La sensibilisation des employeurs et la formation des superviseurs de travail.
- Le projet d'un forum pour l'emploi pour les personnes sourdes et malentendantes.

Sans faire le procès du système d'éducation au Québec, ni plus spécifiquement pour les jeunes sourds et malentendants, disons que le système régulier primaire et secondaire prévoit des adaptations tel un service d'accompagnement pour l'interprétation ou la prise de notes. L'on retrouve aussi ces adaptations au niveau post-secondaire. Le cégep du Vieux-Montréal est rapidement devenu notre ressource en la matière, aidant les étudiants de différents cégeps et universités du Québec.

Les intervenants d'AIM CROIT déplorent cependant le peu de support disponible pour la clientèle adulte qui veut suivre des cours



Valérie Bertin (ASLM), Denis Henry (ASL), Julie E. Roy (Cégep Vieux-Montréal) et Johanne St-Gelais (AIM CROIT). Étaient absents de la photo, Yvon Mantha (CQDA) et Marius Paquin (IRD).



De gauche à droite, Michel Lepage, Colette Béchard et Sonia Boulanger (AIM CROIT).

au niveau secondaire. Cette concertation a permis de partager l'information sur le processus de demande et d'adaptation auprès des commissions scolaires, du MEQ et du MMSRFP. Les participants ont eu également des échanges sur les procédures existantes concernant les cours de perfectionnement en entreprise et ceux offerts par des instituts de formation privés.

L'acquisition des habiletés de base, tout comme l'accès à la formation avec l'aide technique requise, fait aussi partie du développement de l'employabilité.

Les conseillers et conseillères du PDA ont remarqué certaines attitudes communes de la part d'un groupe d'usagers du service. Or, ces attitudes se répètent en situation de travail ou pourraient se répéter s'il n'y a pas d'apprentissage visant à ajuster les comportements. Il y a eu présentations de différentes observations et, par la suite, des suggestions de thèmes pouvant être traités dans le cadre d'un atelier visant l'amélioration des habiletés de base sur le plan social.

Il est reconnu que les services à la communauté sourde anglophone ne sont pas autant développés dans la région de Montréal. C'est une lacune. Le service PDA est bilingue. Toutefois, il souhaite aider la clientèle en utilisant l'anglais oral ou l'ASL de manière équivalente à ce qui s'offre actuellement à la clientèle francophone. Il fut convenu que ce sujet soit repris lors d'une rencontre à l'hiver prochain en compagnie des intervenants du secteur anglais.

Certaines idées sur le but et le contenu du forum pour l'emploi pour les personnes sourdes et malentendants ont été présentées



Dans l'ordre habituel, Richard Lavigne, de la polyvalente Lucien-Pagé, Ginette Lefebvre du SIVET, Martin Durand de l'ICD, John Van Gulick et André Baulne de Microniks.



### CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

Président:	<b>Arthur LeBlanc</b>	Trésorière:	<b>Lucette Desrosiers</b>
Vice-président:	<b>Jacques Dufresne</b>	Directeur:	<b>Denis Henry</b>
Secrétaire:	<b>Alain Turpin</b>	Dir. général:	<b>Gilles Read</b>



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY **Centralde**

#### COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$

(suite et fin)



Les participantes Christiane Grimard et Chantal Dumas de l'IRD en compagnie de Jocelyne Boulanger de l'UQAM.

par l'équipe PDA. Il s'agit d'une ébauche et rien n'est encore mis sur pied. Cependant, le CQDA s'est montré ouvert à collaborer au projet. Il y aura donc des contacts qui se feront à travers les services pour personnes sourdes dans différentes régions au Québec. Toute personne intéressée à faire partie du comité organisateur peut rejoindre les bureaux d'AIM CROIT.

Le personnel du projet de déficience auditive vise l'amélioration constante de ses services. Il souhaite répondre aux besoins de la communauté et pour ce faire, il a besoin d'être branché sur ce qui se passe, connaître les problématiques et tenter d'y remédier dans le respect de son mandat. ■

## Loi sur les normes du travail

### Avis de cessation d'emploi

L'employeur doit donner un avis écrit au salarié avant de mettre fin à son contrat de travail ou de le mettre à pied pour six mois ou plus. La durée de l'avis varie en fonction de la durée du service continu (ou du temps travaillé sans interruption chez cet employeur).

#### Service continu

trois mois à un an  
un an à cinq ans  
cinq ans à dix ans  
dix ans et plus

#### Durée de l'avis

une semaine d'avis  
deux semaines d'avis  
quatre semaines d'avis  
huit semaines d'avis

À noter que certains employeurs préfèrent remettre une indemnité compensatrice équivalente au salaire qui serait payé durant la période d'avis. Dans le cas d'un contrat d'une durée déterminée qui expire, ou pour une entreprise déterminée, l'employeur n'est pas tenu de donner cet avis, certains salariés n'ont donc pas droit à l'avis de cessation d'emploi.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service à la clientèle de la Commission des normes du travail au numéro (514) 873-7061. ■

## L'Association action plus L.S.G de Montréal va toujours de l'avant

Par Guy CHEVALIER, directeur général

Inscrite depuis 1992 au programme d'aide matérielle et à celui du Contrat d'intégration au travail (CIT), un volet favorisant la création d'entreprise, l'Association action plus L.S.G., située au 3615 du boulevard Industriel à Montréal-Nord, obtenait enfin, en juin dernier, son accréditation du Centre de travail adapté (CTA).

Entre 1992 et 1995, c'est l'OPHQ qui soutenait les dix-huit postes occupés par des personnes handicapées désireuses de s'intégrer au marché du travail. Depuis son accréditation de juin dernier, l'association a considérablement évolué et a augmenté son nombre de travailleurs handicapés à vingt-sept, en plus des quinze non handicapés. Son chiffre d'affaires est passé de 19 750 \$, la première année, à 305 967 \$ en 1994-1995.

Les activités principales de ce Centre de travail adapté sont axées sur la sous-traitance en assemblage et emballage de divers produits, ainsi que sur la location de la main-d'oeuvre.

Pour célébrer l'obtention de son accréditation, l'association a organisé un cocktail. Le CQDA s'en veut d'avoir oublié de féliciter Odette Lefebvre, fondatrice de cet organisme, Guy Chevalier, son directeur général et Marie-Andrée Daigneault, présidente du c.a. de l'association, pour leur excellente et prometteuse initiative. ■

## Honoré par la Société des postes

Récemment, M. Robert Boily, un résident de Chomedey et facteur de l'unité postale Saint-Martin, a été récemment honoré lors d'une soirée-gala à l'hôtel Reine-Élisabeth organisée par la Société canadienne des postes afin de rendre hommage à des employés méritants. Lors de la soirée, M. André Villeneuve, directeur général de la division de Montréal, lui a remis un trophée Cachet d'argent et un prix pour son esprit d'initiative et son dévouement hors du commun en matière de service à la clientèle.



Cette année, parmi les quelque 8 000 employés de la division de Montréal, treize ont été reconnus pour leur rendement hors du commun dans diverses catégories à l'échelle divisionnaire. Mentionnons que tous les récipiendaires du Cachet d'argent sont automatiquement admissibles au Cachet d'or, une récompense nationale. Ces deux distinctions font partie d'un programme de reconnaissance mis de l'avant par la Société canadienne des postes pour souligner la contribution remarquable d'employés qui se sont illustrés dans divers secteurs d'activités reliés à leur travail. ■

## Lise Bacon félicite Robert Boily

Quelle ne fut pas la surprise de Robert Boily de recevoir une lettre de Mme Lise Bacon, vice-première ministre et ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec le félicitant pour son travail.

La lettre se lit comme suit: «C'est avec plaisir que j'apprenais récemment que vous aviez été honoré, en recevant un trophée Cachet d'argent et un prix pour votre esprit d'initiative et votre dévouement hors du commun en matière de service à la clientèle de la Société canadienne des postes.

Je tiens à vous féliciter pour l'obtention de cette importante reconnaissance et j'espère qu'elle vous permettra de poursuivre avec succès votre quête de l'excellence».

Nous nous joignons à Mme Bacon et offrons à M. Boily nos plus sincères félicitations. ■

## Recherchons des personnes sourdes pour le réseau de garde de l'IRD

Par Richard LEBLANC, agent de réadaptation

La majorité d'entre vous connaît l'Institut Raymond-Dewar. En est-il de même pour le programme *Petite Enfance* qui s'offre au troisième étage de l'Institut?

Ce programme est conçu pour venir en aide aux enfants malentendants âgés entre 0 et 4 ans, ainsi qu'à leurs parents. Aux parents, il offre du répit et aux enfants, un modèle d'adulte sourd communiquant en LSQ.

L'IRD, par souci d'offrir des services de qualité qui rejoignent les besoins des enfants et ceux des parents, souhaite créer un réseau de garde constitué de personnes sourdes qui communiquent en LSQ.

Il vous est possible de participer au projet si vous répondez aux critères suivants:

- Être une personne sourde qui communique en LSQ.
- Avoir une disponibilité régulière ou occasionnelle.
- Vivre dans un milieu stimulant et désirer garder des enfants le jour, le soir ou les fins de semaines.
- Habiter Montréal, Laval ou la banlieue montréalaise.



Pour plus d'informations, communiquez avec Richard Leblanc au 284-2581, poste 3319 ou avec Alain Martel au poste 3310. Au plaisir de vous rencontrer! ■



Par **Alain MERCIER**, secrétaire

Photographe: **Christian JODOIN**

Bonjour à tous,

Le 28 octobre dernier avait lieu le party d'Halloween. Cent neuf participants se sont rendus à Saint-Jean afin d'assister à l'événement et vingt-quatre personnes ont participé au concours de déguisement.

Au cours de la soirée, Daniel Filion, Normand Lapalme et Alain Mercier ont présenté un spectacle intitulé «Frankenstein». Au total, 900 \$ ont été partagés parmi les dix gagnants du concours de costume dont le grand gagnant fut Normand Léveillée.

Pour l'ASHR, cette soirée fut un autre succès et l'événement sera repris l'an prochain. ■



Les comités de l'ASHR.



Les gagnants, de gauche à droite: N. Léveillée, P. Gauthier, C. Fafard, R. Bédard, S. Drouin, D. Gilbert, A. Maltais, Y. Fafard, J. Hardouin et S. Dubreuil.

## Party de Noël

Le 2 décembre dernier, 222 personnes ont assisté au party de Noël qui avait lieu à la salle Iberville de la base militaire de Saint-Jean. Ce nombre de participants constitue un record pour ce genre d'événement: 199 pour le souper auxquelles se sont ajoutées vingt-trois personnes pour la soirée. La fête a été ponctuée de divers événements dont un spectacle ayant pour thème une histoire de Séraphin, deux types de tirage et des jeux de groupe.

Compte tenu de la grande popularité de la fête, l'ASHR prévoit changer de salle pour le party de Noël de l'an prochain, la salle Iberville étant devenue trop petite.

### Activités à venir

La prochaine activité de l'ASHR se tiendra le 24 février à l'érablière Toit rouge située à Mont Saint-Grégoire. Le 27 avril, il y aura une soirée après tournoi «Neuf» chanceux. La salle reste à confirmer. ■



Le grand gagnant du téléviseur couleur avec décodeur intégré est Roger Patenaude.



Les comités de l'ASHR.

## Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

**Bernard Latour**, président  
**Jacques St-Hilaire**, vice-président  
**Ginette Latour**, trésorière

**Alain Mercier**, secrétaire  
**Daniel Filion**, organisateur

### Activités de loisirs pour l'année 1995-1996

26 février 1996: Partie de sucre à l'Érablière au Toit-Rouge  
 27 avril 1996: 6<sup>e</sup> Tournoi «9» chanceux de grosses quilles



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4



Nouvelles du CLSM:

## Party Western

Par Guy FREDETTE, collaboration spéciale

Près de 280 personnes ont participé à la soirée western organisé par le Centre de loisirs des Sourds de Montréal le 18 novembre dernier. C'est le groupe *Les Concordes* qui fut chargé de l'animation musicale. Les Sourds ont grandement apprécié cette soirée ainsi que les danses typiquement western.

Les organisateurs Michel Grenier et Josée Carlos ont réussi à organiser une magnifique soirée et vous invitent tous à la prochaine édition du party western. A l'an prochain! ■



Les organisateurs invitent le président Raymond Guérard à piger un billet lors du tirage des prix de présence.



Les quatre gagnants des plus beaux costumes western.



Les gagnants des prix de présence et des jeux de société sont, de gauche à droite, Alain Elmaleh, organisateur de la soirée, Stéphane Glazer, Mathieu Méthot, François Gauvin, Pamela Tremblay et David Constantineau.

## Party de Noël IV du CLSM

La quatrième édition du party de Noël IV du CLSM avait lieu le 2 décembre dernier au local du centre. Organisé par un comité de jeunes, cette fête a rassemblé 123 personnes. ■



Alain Elmaleh remercie Nathalie Gagnon et Dina Francisque pour leur travail bénévole lors de la soirée.



Les membres du comité des jeunes CLSM sont, de gauche à droite, Alain Elmaleh, directeur des jeunes, Valérie Lafortune, présidente du comité, Martin Morel, vice-président, Jonathan Elmaleh, secrétaire et Eric Morel, trésorier. Félicitations au comité des jeunes !



Le comité de voyage est composé, de gauche à droite, d'Alain Elmaleh, Patrick Lazure, président du comité voyage, Eric Chalifoux, secrétaire. Alexandre Baker, le trésorier, n'apparaît pas sur la photo.



CLINIQUE  
DENTAIRE

*Rosa De Frutos Cadenas*  
CHIRURGIENS DENTISTES depuis 12 ans  
Salle de stérilisation ouverte au public

1459 est, Bélanger, suite 8, Montréal, Qc  
Tél.:721-2417 (ATS) ☎



## Des visiteurs nombreux au Centre Notre-Dame-de-Fatima (Île-Perrot)

Texte de Jean-Guy BEAULIEU Photos: Guy FREDETTE

Ce dimanche, 29 octobre 1995, malgré une température froide et maussade, plus de 200 personnes se sont rendues à l'Île Perrot, pour visiter le Centre Notre-Dame-de-Fatima.

L'invitation, lancée par le Conseil d'administration du Centre, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) et le personnel, s'adressait à toutes les personnes qui ont un lien avec la surdité: personnes sourdes, parents, travailleurs, etc.

C'était une occasion spéciale pour visiter le camp et ses installations, rencontrer le personnel et prendre connaissance des différentes activités offertes.



Le 29 octobre avant-midi, au Centre Notre-Dame-de-Fatima (Île-Perrot), le Club Lions Mtl-Villeray (Sourds) recevait le Lion Michel Coulonges, président de la Zone 57-est, du District U-1, des Clubs Lion. Sur la photo, de gauche à droite: le Lion Michel Coulonges, Daniel Péladeau, chef de protocole, et Réjeanne Livernois, présidente du Club Lions Mtl-Villeray (Sourds).



Lors de la visite du 29 octobre, des visiteurs prennent une pause à la cafétéria du Centre.



Idéalement situé sur la rive du Lac St-Louis, le Centre N.-D.-de-Fatima, autrefois nommé Centre Katimavik, offre de nombreux avantages. Cinq salles de réunion (de 15 à 150 personnes). Un équipement audio-visuel. Une salle de réception unique en son genre. Un site enchanteur en pleine nature, à 30 minutes du centre-ville de Montréal. Il est à proximité de terrains de golf, de sites historiques, d'un plan d'eau.

Sur le site même, on peut pratiquer diverses activités: piscine, volleyball, balle, badminton, randonnée pédestre, ski de fond, observation de la nature, etc. Un immense chapiteau peut servir lors de divers événements, même si la température est pluvieuse.

Les nombreux visiteurs se sont dits enchantés du nouveau site et ont suggéré qu'il y ait ouverture officielle du Centre, au printemps prochain. ■

## Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

Par Guy FREDETTE, secrétaire



Le 26 novembre dernier, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) recevait le gouverneur Jean-Guy Robert du district U-1 et son épouse Madeleine. Le gouverneur a remis un cadre à caractère historique à la présidente Réjeanne Livernois. Cette dernière, en compagnie du trésorier Fernand Hébert, a remis un chèque au montant de cent dollars à Jean-Guy Robert pour le fonds d'aide qui servira à défrayer les coûts de l'équipement nécessaire aux salles d'examen ophtalmologiques.



## Association des Personnes Sourdes de l'Estrie

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2 ou C.P. 955, Sherbrooke, Qc J1H 5L1

Tél.: 1-819-821-2503 (ATS ou VOIX)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Raymond Vallières, président  
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion  
Marie-Chantal Clin, secrétaire

Aline Paillé, trésorière  
Denyse Francoeur, directrice des loisirs  
Françoise Nadeau, directrice





## Les p'tits moteurs

François MAJOR



■ Tous, vous avez encore frais à la mémoire les difficultés qu'occasionnait aux Berlinoises le passage du mur de Berlin. Eh bien! dans notre jeunesse, on avait aussi notre «mur de Berlin». Le défi consistait à franchir l'entrée de l'Institution des Sourdes-muettes, rue St-Denis, pour aller draguer dans la salle des grandes. Mais avant d'accéder au saint des saints il fallait franchir le Check Point Charlie dont la guérite était occupée en permanence par une religieuse imbue de la responsabilité de protéger la virginité (physique et mentale) des petites et grandes vierges, silencieuses et gestuelles, contre les «homo erectus» que nous étions. Deux de nos plus entreprenants Don Juan, apôtres de l'amour à l'infini, Martin Morisset et André Demers, inscrits à l'entrée sous de faux noms, se sont fait prendre les culottes baissées alors qu'ils avaient réussi à franchir le premier poste de contrôle et qu'ils avaient déjà sorti leur... carnet de rendez-vous. C'est soeur Claire Aline qui les avait identifiés: «Vous, monsieur Morisset, je vous connais trrrrrès bien, et vous aussi, monsieur Demers.» Pe-nauds, la mine basse (la queue aussi?), nos deux chauds lapins furent «éjaculés» hors de la prison, pardon, de la pension, sans autre forme de procès. «Mes p'tits vicieux, vous autres, que j'vous repogne pu!»



Soeur Claire Aline

■ Québec? Ah! oui, Québec! Je veux dire la ville, on n'en parle pas souvent, c'est que les nouvelles qui nous proviennent de là-bas sont si peu nombreuses. On sait qu'il y a au moins trois associations de sourds, devenus sourds et malentendants, qu'elles se crépent le chignon régulièrement et qu'à part les activités organisées durant les deux semaines du Carnaval y'a pas grand-chose à faire là. C'est ce que nous disaient en tout cas les immigrants qui arrivaient à Montréal en provenance de la Vieille Capitale, les André Bélanger, Marius Latulippe et Pierre Cantin. Ce qui est regrettable là-bas, c'est que l'Institut des Sourds de Charlesbourg, jadis un fleuron mais qui semble moribonde daigne ignorer les sourds sur son Conseil d'administration. Ce qui est vraiment encourageant, par contre, c'est l'entrée de Daniel Forgues au C.A. de la Fondation des Sourds du Québec. Le fiston de papa Gaston est sourd et ça promet pour les années à venir de ce côté. Ne reste plus qu'à trouver un terrain d'entente entre la Fondation et Jacques Boudreault. À moins qu'on règle ça sur les Plaines d'Abraham...

\* \* \*

■ Katimavik, le nouveau camp de l'île Perrot est déjà en fonctions. Oubliez le camp de nudistes, ça c'est hors de question mais pour les amateurs de plein air et de sports d'hiver, c'est le paradis. Des sentiers de ski de fond, une patinoire extérieure en plus de quatre glissades pourront occuper les petits et les grands. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

\* \* \*

■ Katimavik, le nouveau camp de l'île Perrot est déjà en fonctions. Oubliez le camp de nudistes, ça c'est hors de question mais pour les amateurs de plein air et de sports d'hiver, c'est le paradis. Des sentiers de ski de fond, une patinoire extérieure en plus de quatre glissades pourront occuper les petits et les grands. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

■ Moi qui croyais avoir tout vu, eh bien! je suis tombé des nues récemment. La raison? Notre distingué directeur de Voir Dire, Monsieur Arthur LeBlanc, «Ti-Thur» pour les intimes, a changé son look. Fini la perruque et les qu'en-dira-t-on. Ti-Thur a troqué sa moumoute pour le style René Angelil. Une mince toison couronne le billard luisant et brûni par un récent voyage au Mexique. À l'arrière, une toute petite queue de cheval bien tressée lui donne un air «jet set international» et ça le rajeunit de 10 ans. Ne manquez plus qu'un anneau dans le nez et on retrouvera Ti-Thur aux Foutounnes électriques, rue Ste-Catherine. «Simonac, c'est pas parce qu'on vieillit qu'on est obligé de se laisser enfermer dans un hospice.» Voilà Arthur sur les traces de notre Père Gédéon national, cré peau d'chien!



Arthur LeBlanc

\* \* \*

■ «J'ai vu ton frère, l'écrivain André Major, au Salon du livre de Montréal. Hé! maudit, il te ressemble beaucoup.» C'est Louise Bernier, la secrétaire du CCSMM qui me faisait cette remarque récemment. Eh bien! Louise, l'écrivain André Major n'est pas mon frère. J'ai une soeur et 8 frères dont un qui se prénomme André, mais celui-ci «travaille» comme responsable de l'accueil des dignitaires étrangers à Ottawa. J'ai aussi un frère qui se prénomme Michel et qui demeure à Drummondville. Celui-là se prend parfois pour un écrivain et lors de ses grandes poussées d'adrénaline (à tous les 3 ans environ) il m'écrit des lettres qui ne passeront sûrement pas à l'histoire comme les Lettres de mon moulin d'Alphonse Daudet. Jugez-en vous-même: «Le 4 juillet 1947 naissait un garçon non désiré par ses frères et non attendu par sa petite soeur. Un bébé braillard dont la maisonnée se serait bien passé...» Le 4 juillet 1947, c'est ma date de naissance. Et puis, ceci encore: «Je t'entends crier jusqu'ici la chanson de Félix Leclerc "Mes frères m'ont oublié, je suis tombé, je suis malade..." (le cerveau)». Si Michel devient un jour écrivain, moi je veux bien être changé en pingouin.



Michel Major

\* \* \*



Cornichon

■ Avec une maison bâtie en 1920 on avait grand besoin de remplacer notre croque-souris qui avait pris la clé des champs il y a près de 2 ans. Je parle ici de notre Frigo, ce siamois ingrat qui avait foutu le camp sans considération pour toute l'attention qu'on lui avait prodiguée. Après quelques recherches on a tenté d'adopter Cornichon, un tout jeune chat Rex Cornish, noir comme un ramoneur, à la petite tête surmontée de deux oreilles paraboliques d'un rose crevette dont les yeux de chauve-souris brillaient dans l'obscurité. Un chat parfait pour tenir compagnie à ma sorcière bien-aimée. Malheureusement, ma femme a développé une allergie, ce qui nous a obligé à le retourner. Maintenant nous nous contentons de Pit-Pit, un chat de gouttière d'une grande beauté qui se laisse caresser mais qui refuse de prendre maisonnée. «Pit-Pit, un gros chat, qui chattache pas, comprenez chat!»



Pit-Pit



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

## Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1995-96

Président: Raymond Guérard  
Vice-président: Mathieu Larivière  
Secrétaire: Poste vacant  
Trésorier: Gilles Gravel  
Directeur des loisirs: Michel Grenier

Directeur des sports: Daniel Lafantaisie  
Directeur des membres: Gérald Leblanc  
Directeur des jeunes: Alain Elmaleh  
Directeur de la culture: Éric Guindon  
Directeur de l'âge d'or: Réjean Brisebois

# La Fondation des Sourds du Québec, vous informe...

Par **Daniel FORGUES**, correspondant spécial

## «La Couturière Sourde»

«La Couturière Sourde» a maintenant ouvert ses portes dans les locaux de la Fondation des Sourds du Québec inc., rue du Sanctuaire.

Deux couturières sourdes y travaillent, soit: Yolande Lefrançois, Hélène Lévesque et leurs deux filles Karina et Anna qui les secondent.



«La Couturière Sourde» est aussi dépositaire d'un nettoyeur, soit: «Nettoyeur Éclair».

Déjà, la clientèle est encourageante et fait confiance à notre personnel.

Voilà une bonne idée de faire travailler des personnes sourdes et nous en sommes fiers. Félicitations à notre personnel!



## «Sourds-Voyages 1995»

Le tirage «Sourds-Voyages 1995» de la Fondation des Sourds du Québec a eu lieu vendredi, le 8 décembre dernier dans les locaux de la Fondation à Beauport.

À cette occasion, un groupe de 10 personnes sourdes s'était organisé et avait acheté un billet gagnant leur méritant un voyage de 62 000 \$.



**L'Association des Sourds  
de Lanaudière, Inc.**



200, rue de Salaberry, local 123  
Joliette (Québec) J6E 4G1  
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS

Madame Suzanne Robitaille a organisé ce groupe et nul doute qu'elle voudra recommencer pour le tirage «Rouler Mercedes 1996», tirage d'une voiture Mercedes au printemps.

Hourra! pour les gagnants sourds. Félicitations aux gagnants!

## Cours de L.S.Q.

Les cours de Langue des signes québécoise sont maintenant terminés à la Fondation des Sourds pour la saison d'automne 1995.

Nous avons donné les cours L.S.Q. 1 et L.S.Q. 2 et en plus, L.S.Q. 1 pour les employés de la Fondation des Sourds et pour le Service Handi-A inc.

Tous les élèves ont réussi leurs examens et les cours étaient sous ma tutelle et sous celle de madame Danielle Rousseau.

Madame Raymonde Anderson dirigeait l'aspect pédagogique.

Les cours reprennent en janvier 1996 et plusieurs inscriptions sont entrées déjà.

Les cours se donnent dans une classe spéciale aménagée dans les locaux de la Fondation à Beauport. ■



## Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec, inc.

Reportage photographique de **Claire-Lyne POIRIER**

Comme vous pouvez le constater sur les photos ci-jointes, l'Association des Sourds du Québec, fidèle à la tradition, organisait des activités mensuelles. Il faut dire que le dynamisme des organisateurs n'a jamais fait défaut ce qui promet d'autres soirées fort agréables pour tous les Sourds de la région de Québec. ■



Sixième soirée monstre d'Halloween tenue le 28 octobre dernier.



La fête d'Halloween des enfants tenue le 21 octobre dernier.



**Naissance et baptême**

Marie-Soleil est née le 12 septembre 1995, 2<sup>e</sup> enfant de Sophie Brière et Pierre Guadagno. Elle a été baptisée le 26 novembre 1995.

*Félicitations aux heureux parents!*

**Décès**

Au Manoir Cartierville, le 24 octobre 1995, est décédé le frère de Thérèse St-Denis à l'âge de 75 ans.

À Trois-Rivières, le 26 octobre 1995, est décédé Clément Latulippe à l'âge de 68 ans. Il laisse ses enfants sourds René, Lise, Pierre, Carole et Richard.

Le 28 octobre 1995, est décédé Paul-Émile Brunelle à l'âge de 91 ans. Il laisse sa 2<sup>e</sup> femme Georgette Langevin Brulé.

À Masson, le 7 novembre 1995, est décédée Lauretta Hart Aubry à l'âge de 71 ans. Elle laisse son époux Albert et ses 2 filles sourdes Diane Hart Compan et Madeleine Aubry Laveasseur.

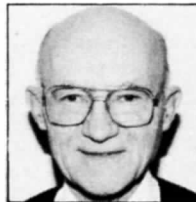
À St-Georges de Beauce, le 22 novembre 1995, est décédée la mère du Frère Clermont Champagne, csv.

Au Manoir Cartier-ville, le 21 novembre 1995, est décédé Rolland Gagnon à l'âge de 80 ans. Il laisse son épouse Cécile Daigneault.



À St-Jean-sur-Richelieu, le 23 novembre 1995, est décédée Thérèse Benoit Chabot à l'âge de 87 ans. Elle était la mère de Maurice Chabot.

À Montréal, le 31 décembre 1995, à l'âge de 82 ans, est décédé Fernand Paquet, époux de Lucille Labbé. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Francine. Fernand Paquet a été pendant plusieurs années collaborateur à VOIR DIRE.



À Montréal, le 5 décembre 1995, est décédé Rolland Lamer à l'âge de 62 ans. Il laisse dans le deuil sa femme Alice Potvin ainsi que ses enfants: Francine (Yvon), Danielle (Mario), André (Johanne) et ses petits-enfants: Danny, Stéphane, Richard, Nikki et Junior André.

À Prince Albert, en Saskatchewan, le 24 octobre 1995, est décédé Paul Maurice Jaspar (sourd) à l'âge de 69 ans. Il laisse son frère sourd Peter Jaspar, anciens de l'Institution des Sourds de Montréal.

*Nos sincères condoléances!*

**Retraite annuelle**

La retraite annuelle pour les sourds de Montréal et ses environs aura lieu les mercredi, jeudi et vendredi 20, 21 et 22 mars 1996 à 19 h 30 (7h30 p.m.) à la Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, au 3700 rue Berri, ainsi que dimanche le 24 mars 1996 avec messe à 10 heures.

*Bienvenue à tous. ■*

**Ligne info-santé CLSC, accessible par ATS, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7**



Madame Danielle Guay d'Info-Santé a constaté, après quelques mois de diffusion, que le numéro de téléphone ATS n'était malheureusement pas indiqué sur le carton publicitaire envoyé par la Fédération des CLSC à une grande partie de la population.

Le CQDA a donc insisté pour que le numéro fasse désormais partie intégrante de tout imprimé, publicité ou affiche quelconque distribué ou affiché sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal et de ville de Laval.

Le service Info-Santé est disponible en tout temps et offre des conseils infirmiers d'ordre préventif et curatif ainsi que des informations générales relatives à la santé. Le numéro demeure inchangé et c'est un système de réponse automatisée qui permet à la clientèle sourde de laisser un message. Une infirmière d'Info-Santé retourne l'appel en priorité.

Pour rejoindre Info-Santé composez le (514) 858-6213 ATS. ■



**Une mesure de sécurité améliorée pour les personnes à mobilité réduite**

Le service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM) possède un système informatisé qui vise à permettre aux pompiers, lors d'une intervention, de récupérer et d'évacuer toute personnes à mobilité réduite. Ce système, plus efficace et plus sécuritaire, remplacera désormais la vignette «I» utilisée pour identifier les personnes invalides vivant à domicile.

Pour mener à bien cette opération, le SPIM a produit une fiche d'inscription appelée «Personnes à mobilité réduite, dormez sur vos deux oreilles» distribuée dans tous les CLSC, les bureaux Accès Montréal et les diverses associations qui desservent les personnes à mobilité réduite sur le territoire de la ville de Montréal.

Cette banque de noms, strictement confidentielle et mise à jour régulièrement, est un service efficace et gratuit. Elle est distribuée à tous les pompiers qui répondent à un appel d'urgence, ce qui leur permet d'évacuer, en priorité, les personnes ayant un handicap moteur, visuel, auditif ou qui, à cause de leur âge avancé, éprouvent des difficultés à se déplacer.

Pour plus de renseignements, vous pouvez rejoindre le Service de prévention des incendies de Montréal au (514) 872-3775. Pour les personnes sourdes et malentendantes qui résident dans les autres municipalités et régions, mais désireuses d'être inscrites sur un fichier similaire, elles doivent faire pression auprès de leur municipalité afin d'obtenir ce service efficace et gratuit. ■



**Association des Sourds de la Mauricie inc.**

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: 1 (819) 694-0292 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Suzanne Rivard, présidente et directrice générale

Annette Gingras, secrétaire

Richard Gingras, administrateur

Linda Boutin, secrétaire et réceptionniste du bureau ASM





# CHASSE & PÊCHE



Avec **Jacques VADEBONCOEUR**

Photos: Jacques VADEBONCOEUR

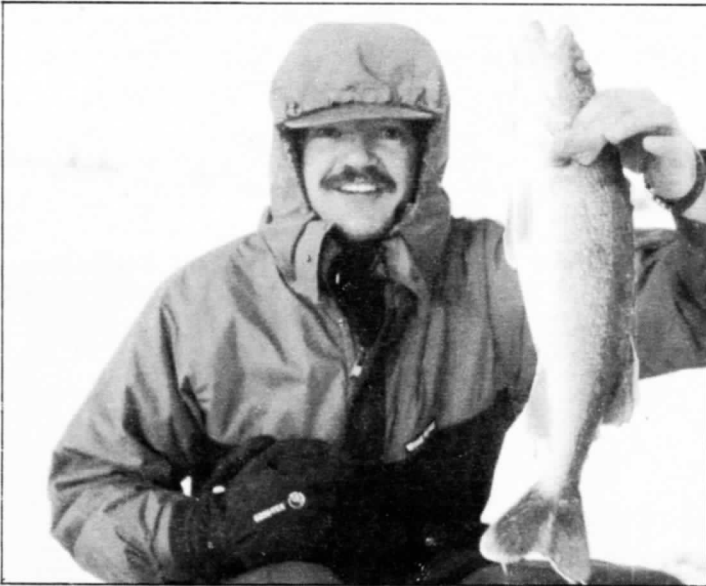
## Pêche hivernale du doré

Depuis quelques années, je m'adonne à la pêche hivernale du doré. C'est grâce aux précieux conseils de Louis Dionne que j'ai appris à bien taquiner ce poisson.

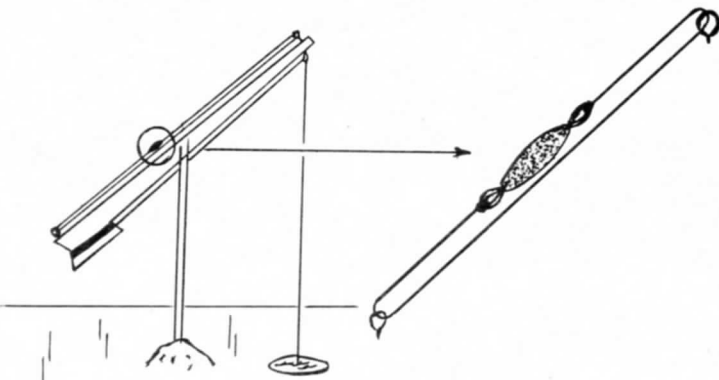
La pêche sur glace s'effectue généralement aux alentours du coucher du soleil, entre l'heure qui le précède et l'heure qui le suit contrairement aux brochets qui mordent à tout moment de la journée. Cela dit, il n'est pas exclu que le doré morde aussi en pleine journée, mais le moment le plus propice pour en pêcher n'en demeure pas moins au coucher du soleil.

On peut le pêcher soit à la «jig» ou à l'aide de la traditionnelle brimbale. Pour ce qui est de cette dernière, elle doit être bien balancée et utilisée avec des poissons-appâts d'environ deux pouces, préférablement vivants. En effet, certains endroits permettent d'utiliser des appâts vivants. Pour connaître les zones où ce type de pêche est permis, veuillez consulter le livre des règlements fourni gratuitement par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Pour balancer votre brimbale, veuillez consulter le schéma plus loin. J'en profite aussi pour vous fournir quelques coins de pêche aux dorés, à coûts minimes, dans la région de Montréal. ■



Louis Dionne avec un beau doré pris au début du coucher du soleil.



Pour balancer une brimbale à peu de frais, il suffit d'installer un plomb ordinaire de deux à trois onces à l'endroit indiqué sur le croquis.

## Un chasseur chanceux

Par **Jacques RAYMOND**, collaboration spéciale

Dernièrement, notre ami Yves Constantineau du Lac Manitou, abattait un orignal de 800 livres lors d'une excursion de chasse à Mont-Laurier. Le panache de ce mâle qui atteignait de 39 1/2 pouces de largeur, fait l'orgueil du chasseur qui a reçu les félicitations de son père.



Les Léger, Vadeboncoeur, Krog, Michaud, Dionne, Gareau, Smith, Ouellet ainsi que Daniel Péladeau doivent s'en mordre les pouces. Avis à Paul Arcand... le cheptel rétrécit ! ■



Hé oui! Rolland Léger a trouvé le moyen de récolter un chevreuil de 150 lbs à Bedford, près de la frontière américaine... le chanceux!



Jocelyn Grenier, de Magog, exhibe fièrement son chevreuil de 163 lbs, (7 points), abattu en novembre dernier dans la zone 5.

# FÉDÉRATION DE LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC



## Institut Raymond-Dewar

Montréal, Laval et banlieue  
montréalaise

3600, rue Berri  
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél.: (514) **284-2581** (VOIX et ATS)

*0-4 ans / 4-12 ans / 12-21 ans / 21-65 ans /  
65 et plus / sourde-aveugle tout âge.*



## Institut des Sourds de Charlesbourg inc.

Région de Québec

775, rue Saint-Viateur  
Charlesbourg, Qc G2L 2S2

Tél.: (418) **623-9801** (VOIX) (418) **623-7377** (ATS)

*0-99 ans avec déficience auditive permanente et  
significative (presbycusie, acouphènes, surdité professionnelle,  
surdi-cécité, implant cochléaire, surdité congénitale).*



## Centre de réadaptation La RessourSe

Région de l'Outaouais

325, rue Laramée  
Hull, Qc J8Y 3A4

Tél.: (819) **777-6261** (VOIX) (819) **777-0701** (ATS)

*Clientèle de 0 à 21 ans*



## Maison Rouyn- Noranda

Abitibi - Témiscamingue

C.P. 1055  
Rouyn-Noranda, Qc J9X 5C8

Tél.: (819) **762-6592** (VOIX)

*Déficience physique, motrice, sensorielle, jeunes en difficulté d'adaptation,  
autisme (points de services: Amos, La Sarre, Ville-Marie, Val-d'Or).*



## Centre de réadaptation Estrie inc.

Estrie

1930, rue King Ouest  
Sherbrooke, Qc J1J 2E2

Tél.: (819) **346-8411** (VOIX et ATS)

*Enfants, adolescents, adultes francophones ou anglophones ayant une  
déficience auditive congénitale ou acquise, à caractère permanent  
(points de services: Asbestos, Lac-Mégantic, Windsor, East Angus).*



## Centre de réadaptation Le Bouclier

Laurentides et Lanaudière

260, rue Lavaltrie sud  
Joliette, Qc J6E 5X7

Tél.: (514) **755-2741** (VOIX)

*0 - 7 ans (points de services: Joliette, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe).*

## Services montréalais de réadaptation

Montréal

10, rue St-Hubert  
Granby, Qc J2G 5L9

Tél.: (514) **777-4641** (VOIX)

*Priorisation aux enfants âgés entre 0 et 5 ans présentant soit une  
déficience motrice, auditive ou des troubles de la parole et du langage  
(points de services: Valleyfield, St-Hyacinthe).*



## Centre de réadaptation L'Inter Action (Hôpital de Mont-Joli)

Bas St-Laurent,  
Gaspésie et  
Îles-de-la-Madeleine

780, avenue du Sanatorium  
Mont-Joli, Qc G5H 3L6

Tél.: (418) **775-6247** (VOIX)

*Clientèle: de tout âge (point de services: Rivière-du-Loup)*

# LES YEUX POUR ENTENDRE.



# LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

**Personnes sourdes: 711 ou 1 800 363-6511**

**Personnes entendantes: 1 800 855-0511**

